

KEYSIGHT TECHNOLOGIES FRANCE
Société par actions simplifiée au capital de 17.752.383 euros
Siège social : 10, avenue Aristide Briand - 92220 Bagneux
381 080 225 R.C.S. Nanterre
(la « Société »)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 30 AVRIL 2026

[...]

PREMIERE DECISION

Réduction du poste « Réserve légale » d'un montant de 47.446,50 euros et affectation de cette somme au post « Report à nouveau »

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport du Président et compte tenu de la réduction de capital intervenue par décision de l'associé unique en date du 30 avril 2025 et constatée par décisions du président en date du 3 juin 2025, ayant portée le capital social de 18.542.088 euros à 17.752.383 euros,

constate que le montant de la « Réserve légale » de 1.822.684,80 euros est d'un montant supérieur au seuil légal de 10% du capital social, désormais de 1.775.238,30 euros,

décide, en conséquence, de prélever le surplus de la réserve légale, soit la somme de 47.446,50 euros sur le compte « Réserve légale » pour le porter à 1.775.238,30 euros, et d'affecter la somme de 47.446,50 euros au compte « Report à nouveau », le portant ainsi de (440.860,01) à (393.413,51) euros.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

[...]

TROISIEME DECISION

Affectation et répartition du résultat de l'exercice social clos le 31 octobre 2025

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président sur la gestion de la Société pendant l'exercice social clos le 31 octobre 2025,

constate que :

- consécutivement à la première décision le compte « Report à nouveau » est passé de (440.860,01) euros à (393.413,51) euros et le compte « Réserve légale » est passé de 1.822.684,80 euros à 1.775.238,30,
- un acompte sur dividendes d'un montant de 67.930.096,10 euros a été attribué en nature à l'associé unique aux termes des décisions du Président en date du 23 juillet 2025, en application de l'article L. 232-12 du Code de commerce,
- la Société a réalisé un résultat bénéficiaire de 162.022.655,85 euros,

Thierry Locquette

E-signed 2026-04-30 01:32PM GMT+2

thierry_locquette@keysight.com

Keysight

CGM



décide, sur la proposition du Président, de procéder à une distribution de dividendes et d'affecter le résultat de l'exercice de la manière suivante :

Origine :

- Bénéfice de l'exercice : 162.022.655,85 euros,

Affectation :

- Report à nouveau : 393.413,51 euros,
- Dividendes : 161.629.242,34 euros, dont :
 - o 67.930.096,10 euros correspondant à l'acompte sur dividendes déjà versé en juillet 2025,
 - o 93.699.146,24 euros à titre de dividendes complémentaires, soit la somme d'environ 15,83 euros par action,

cette distribution complémentaires de dividendes après imputation de l'acompte sur dividendes, sera effectuée en numéraire dans un délai maximum de neuf mois à compter de la clôture de l'exercice, soit jusqu'au 31 juillet 2026, conformément à l'article L. 232-13 du Code de commerce. Le montant en EUR sera converti en USD au taux de change du groupe de la Société au moment du règlement.

prend acte que compte tenu de cette distribution :

- le montant du compte « Report à nouveau » passerait de (393.413,51) euros à 0 euro, et
- le montant des capitaux propres de la Société s'élèverait à 65.990.165,22 euros.

prend acte qu'au cours des trois derniers exercices, aucun dividende n'a été distribué.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

[...]

SIXIEME DECISION

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

L'Associé Unique **donne** tous pouvoirs au porteur d'originaux, d'extraits ou de copies du présent procès-verbal pour accomplir toutes formalités requises.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

Extrait certifié conforme à l'original par le Président.


Thierry Locquette (Apr 30, 2026 13:32:13 GMT+2)
Thierry LOCQUETTE
Président



BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : KEYSIGHT TECHNOLOGIES FRANCE			Durée de l'exercice en nombre de mois		10		
Adresse de l'entreprise : 10 Avenue Aristide Briand 92220 Bagneux			Durée de l'exercice précédent		12		
Numéro SIRET : 38108022500257							
Déclaration souscrite en €			Exercice N, clos le : 31/10/2025			31/12/2024	
			Brut	Amortissements, provisions	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	-	-	-	-	
		Frais de développement	34.291.609	17.665.552	16.626.058	22.110.615	
		Concession, brevets et droits similaires	17.715.664	15.882.783	1.832.881	2.627.850	
		Fonds commercial	10.031.339	314.679	9.716.660	410.451	
		Autres immobilisations incorporelles	2.549.639	-	2.549.639	11.936.142	
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	-	-	-	-	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	-	-	-	-	
		Constructions	-	-	-	-	
		Installations techniques, matériels et outillage industriels	9.858.241	5.954.217	3.904.024	-	
		Autres immobilisations corporelles	8.772.315	4.455.295	4.317.020	3.175.412	
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	-	-	-	-	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Participations	-	-	-	-	
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	7.530.928	5.095.420	2.435.508	45.594.162	
		Créances rattachées à des participations	-	-	-	2.882.202	
		Autres titres immobilisés	15	-	15	15	
		Prêts	-	-	-	-	
		Autres immobilisations financières	340.900	-	340.900	621.542	
TOTAL (II)			91.090.652	49.367.946	41.722.706	89.358.392	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements	-	-	-	-	
		En cours de production de biens	-	-	-	-	
		En cours de production de services	-	-	-	-	
		Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-	
		Marchandises	8.082.075	-	8.082.075	-	
		Avances et acomptes versés sur commandes		-	-	-	50.661
	CREANCES	Clients et comptes rattachés	56.495.860	1.010.925	55.484.936	37.041.415	
		Autres créances	101.628.029	-	101.628.029	9.815.066	
		Capital souscrit et appelé, non versé	-	-	-	-	
			Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)		339.113	-	339.113
	DIVERS	Disponibilités	5.576.955	-	5.576.955	7.859.554	
Charges constatées d'avance		5.714.077	-	5.714.077	2.382.536		
COMPTES DE REGULARISATION	TOTAL (III)		177.836.109	1.010.925	176.825.184	64.128.510	
	Frais d'émission d'emprunt (IV)		-		-	-	
	Primes de remboursement des obligations (V)		-		-	-	
	Écarts de conversion actif et différences d'évaluation (VI)		130.658		130.658	2.134.240	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)			269.057.419	50.378.871	218.678.548	155.621.142

Certifiés conformes


Thierry Locquette (Apr 20, 2026 16:24:05 GMT+2)

Annexe - 2025 - Keysight Technologies France SAS - 1

Thierry Locquette
E-signed 2026-04-20 04:24PM GMT+2
thierry_locquette@keysight.com
Keysight
CGM



BILAN – PASSIF (avant répartition)

Désignation de l'entreprise : KEYSIGHT TECHNOLOGIES FRANCE			
		Exercice 31.10.2025	Exercice 31.12.2024
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (dont versé: 17 752 383)	17.752.383	18.542.088
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	46.148.091	45.183.229
	Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence)	-	-
	Réserve légale	1.822.685	1.822.685
	Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
	Réserves réglementées	-	-
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants)	-	-
	Report à nouveau	(440.860)	2.230.643
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	162.022.656	(8.428.594)
	Acomptes sur dividendes	(67.930.096)	-
	Subvention d'investissement	-	-
	Provisions réglementées*	314.453	1.366.663
	TOTAL (I)	159.689.311	60.716.714
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs	-	-
	Avances conditionnées	1.271.338	1.367.862
	TOTAL (II)	1.271.338	1.367.862
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	-	10.238.279
	Provisions pour charges	11.512.971	3.581.364
	TOTAL (III)	11.512.971	13.819.643
DETTES	Emprunts obligataires convertibles	-	-
	Autres emprunts obligataires	-	-
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-
	Emprunts et dettes financières diverses	(1)	13.090.150
	Instruments financiers à terme	-	-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	526.675	-
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15.847.405	46.107.601
	Dettes fiscales et sociales	20.833.038	9.871.418
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
	Autres dettes	961.399	8.200.507
Compte régul.	Produits constatés d'avance	7.808.458	342.907
	TOTAL (IV)	45.976.974	77.612.583
	Ecarts de conversion passif (V)	227.954	2.104.341
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	218.678.548	155.621.142

Thierry Locquette

E-signed 2026-04-20 04:24PM GMT+2

thierry_locquette@keysight.com

Keysight

CGM



COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : KEYSIGHT TECHNOLOGIES FRANCE			
		Exercice 31.10.25	Exercice 31.12.24
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	28.764.986	-
	Production vendue biens	-	-
	services	86.873.128	84.444.327
	Chiffre d'affaires nets	115.638.114	84.444.327
	Production stockée	-	-
	Production immobilisée	8.494.258	24.761.368
	Subventions	-	-
	Reprises sur amortissements et provisions	7.716.701	8.042.120
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	57.099.270	-
	Autres produits	1.226.329	1.671
Total des produits d'exploitation (I)		190.174.672	117.249.486
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)	12.170.995	6.898
	Variation de stock (marchandises)	(4.843.369)	-
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)	-	-
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	-	-
	Autres achats et charges externes	31.445.638	57.774.998
	Impôts, taxes, versements assimilés	1.096.385	712.547
	Salaires	24.706.733	15.566.328
	Cotisations sociales	11.634.215	9.000.598
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- sur immobilisations : - dotations aux amortissements	25.630.706
		- dotations aux dépréciations	-
		- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	350.044
		- Pour risques et charges : dotations aux provisions	2.847.386
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	330.221	-
	Autres charges	9.450.278	4.461.471
	Total des charges d'exploitation (II)	114.819.232	116.839.960
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		75.355.440	409.526

Thierry Locquette

E-signed 2026-04-20 04:24PM GMT+2

thierry_locquette@keysight.com

Keysight

CGM



COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : KEYSIGHT TECHNOLOGIES FRANCE				
			Exercice 31.10.25	Exercice 31.12.24
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		-	-
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		-	-
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations		46.696.660	727.576
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		-	15.189
	Autres intérêts et produits assimilés		7.192.963	36.667
	Reprises sur dépréciations		6.959.346	2.216.788
	Différences positives de change		864.241	1.341.015
	Produits des cessions d'immobilisations financières		90.899.794	-
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		-	-
	Total des produits financiers (V)		152.613.004	4.337.235
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provision		1.617.850	2.190.565
	Intérêts et charges assimilées		533.811	1.394.367
	Différence négative de change		2.866.136	1.180.613
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		44.183.803	-
	Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement		-	-
	Total des charges financières (VI)		49.201.600	4.765.545
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			103.411.404	(428.310)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV +V - VI)			178.766.844	(18.784)
	Total des produits exceptionnels (VII)		1.052.210	5.479.064
	Total des charges exceptionnelles (VIII)		-	14.342.468
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			1.052.210	(8.863.404)
	Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		1.303.326	-
	Impôts sur les bénéfices (X)		16.493.072	(453.594)
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)			343.839.886	127.065.785
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)			181.817.230	135.494.379
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			162.022.656	(8.428.594)

Thierry Locquette

E-signed 2026-04-20 04:24PM GMT+2

thierry_locquette@keysight.com

Keysight

CGM



ANNEXE

EXERCICE CLOS LE 31 OCTOBRE 2025

Thierry Locquette

E-signed 2026-04-20 04:24PM GMT+2

thierry_locquette@keysight.com

Keysight

CGM



PLAN DE L'ANNEXE

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	7
2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE	8
3. REGLES ET METHODES COMPTABLES	9
3.1 - Immobilisations	10
3.2 - Evaluation des stocks	11
3.3 - Opérations partiellement réalisées à la clôture de l'exercice.....	11
3.4 - Créances	12
3.5 - Créances et dettes libellées en monnaies étrangères	12
3.6 - Instruments financiers.....	12
3.7 - Provisions pour risques et charges	12
3.8 - Informations sur les parties liées	13
4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF	14
4.1 - Etat de l'actif immobilisé.....	14
4.2 - Comptes de stocks de marchandises et de travaux en cours.....	17
4.3 - Provisions pour dépréciation des stocks et des créances.....	18
4.4 - Etat des échéances des créances	18
4.5 - Créances clients et comptes rattachés	18
4.6 - Créances représentées par des effets de commerce	19
4.7 - Produits à recevoir.....	19
4.8 - Comptes de régularisation.....	19
4.9 - Créances sur les entreprises liées	19
5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF	20
5.1 - Capitaux propres.....	20
5.2 - Etat des provisions.....	20
5.3 - Etat des échéances des dettes	22
5.4 - Charges à payer.....	22
5.5 - Comptes de régularisation.....	22
5.6 - Dettes et créances sur les entreprises liées	23
6. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT	24
6.1 - Ventilation du montant net du chiffre d'affaires.....	24
6.2 - Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles.....	24
6.3 - Résultat financier	24
6.4 - Résultat exceptionnel	25
6.5 - Impôt sur les bénéfices	25
7. INFORMATIONS DIVERSES.....	27
7.1 - Effectif moyen du personnel salarié et intérimaire.....	27
7.2 - Identité de la société consolidant les comptes dans lesquels sont intégrés ceux de la société	27
7.3 - Avances et rémunérations allouées aux dirigeants	27
7.4 - Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées.....	28
7.5 - Autres engagements en matière de politique salariale	28
7.6 - Engagements financiers	28
7.7 - Cautions données	29
7.8 - Engagements de crédit-bail.....	29
7.9 - Autres engagements hors bilan.....	29
7.10 - Honoraires des commissaires aux comptes.....	29
7.11 - Tableaux des filiales et participations au 31 octobre 2025	30

Thierry Locquette

E-signed 2026-04-20 04:24PM GMT+2

thierry_locquette@keysight.com

Keysight

CGM



1.1. ACTIVITE DE LA SOCIETE

L'activité principale de la société est de développer des logiciels sur certains marchés de tests virtuels. Dans ce cadre, l'activité de la société consiste plus particulièrement en l'étude, la recherche, la conception, la réalisation, la distribution de logiciels informatiques, toutes prestations d'assistance, de formation et de conseil. Depuis la fusion avec Keysight Technologies France SAS (SIREN 799 911 045) au 1er mai 2025, la société Keysight Technologies France (ex-ESI Group) commercialise également des équipements de tests et mesures électroniques. Elle assure à ce titre la conception, l'installation, l'intégration, la maintenance de ces systèmes (calibrage et réparation), et vend des prestations de conseil et de formation.

Elle est entièrement détenue par le Groupe Keysight Technologies qui provient de la scission du Groupe Agilent Technologies en 2014. Les activités correspondant à celui-ci, au niveau mondial, ont généré un chiffre d'affaires et un profit net de respectivement 5,4 et 0,9 milliards de dollars pour l'exercice 2025. Le chiffre d'affaires se divise en 2 types d'activités :

- Vente de solutions de tests et mesures électroniques : 4,06 milliards de dollars
- Support et services aux clients : 1,31 milliards de dollars

1.2. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conditions macroéconomiques :

Les opérations au niveau mondial du Groupe Keysight continuent à être affectées par un environnement macroéconomique complexe, marqué par l'instabilité géopolitique, notamment les conflits régionaux (le conflit Russie / Ukraine, les conflits au Moyen-Orient et les tensions entre la Chine et Taiwan), l'accroissement des restrictions commerciales, la volatilité des marchés, la hausse des coûts de l'énergie et l'augmentation des risques de cybersécurité.

Bien que ces événements aient pu avoir une incidence directe ou indirecte sur la Société, nous avons su préserver notre discipline financière et capitaliser sur la flexibilité de notre modèle opérationnel. La position de Keysight comme leader technologique, la force de son portefeuille de solutions différenciées et de premier plan, ainsi que la résilience de son modèle commercial et la solidité du Keysight Leadership Model, ont permis à la Société de faire face à cet environnement macroéconomique incertain et de soutenir sa trajectoire de croissance à long terme.

Intégration dans le groupe Keysight Technologies :

Dans le cadre de l'intégration d'ESI Group SAS au sein du groupe Keysight Technologies, plusieurs opérations de restructuration ont été réalisées au cours de l'exercice :

- La société a cédé sa liste de clientèle à Keysight Technologies Sales Singapore Pte. Ltd. et Keysight Technologies Inc. pour un montant total de 62.500.000 USD le 29 avril 2025. Cette cession a entraîné un changement d'activité réelle de la société. Par conséquent, la société a déposé une liasse fiscale de cessation couvrant la période du 1^{er} janvier au 29 avril 2025.
- Dans le cadre de la stratégie d'intégration du groupe ESI au sein de Keysight, la société a cédé les filiales suivantes : ESI Japan, Ltd., Calcom ESI SA, Hankook ESI Co., Ltd, ESI Group Hispania s.l., ESI Italia s.r.l., ESI South America Comércio e Serviços de Informática Ltda, ESI Germany GmbH et ESI North America, Inc.
- La société Keysight Technologies France SAS a été fusionnée dans la société avec effet juridique au 1^{er} mai 2025. Suite à cette opération, la société ESI Group SAS a été renommée Keysight Technologies France.
- La société ESI Engineering System International, unique filiale intégrée fiscalement dans le



groupe d'intégration fiscale dont ESI Group était la société mère, a été fusionnée dans la société avec effet juridique au 1^{er} mai 2025. Cette opération de fusion a entraîné la cessation du groupe fiscal d'intégration avec effet au 1^{er} janvier 2025, date d'ouverture de l'exercice en cours au jour de la réalisation de la fusion.

Acquisition de l'activité Optical Solutions Group de Synopsys, Inc. :

Le 17 octobre 2025, le Groupe Keysight a réalisé l'acquisition de la branche d'activité « Optical Solutions Group » de Synopsys, Inc. pour un montant de 578 millions de dollars. Une convention de successeur en date du 17 octobre 2025 a été conclue entre Synopsys Emulation and Verification SAS et Keysight Technologies France SAS pour la cession de l'activité Optical Solutions Group.

Acquisition de l'activité PowerArtist RTL de Ansys, Inc. :

Le 17 octobre 2025, le Groupe Keysight a réalisé l'acquisition de la branche d'activité « PowerArtist RTL » de Ansys, Inc. pour un montant de 26 millions de dollars. Un acte de cession partielle de fonds de commerce en date du 17 octobre 2025 a été conclu entre Ansys France SAS et Keysight Technologies France SAS pour la cession du fonds de commerce en lien avec l'activité « PowerArtist RTL ».

Acquisition de Spirent Communications PLC :

Le 15 octobre 2025, le Groupe Keysight a finalisé l'acquisition de la totalité du capital de la société Spirent Communications PLC pour un montant total de 1,415 milliard de dollars, net de la trésorerie acquise de 127 millions de dollars, financée par les liquidités disponibles. Le 16 octobre 2025, dans le cadre des engagements pris auprès des autorités de concurrence, le Groupe a cédé à Vivia Solutions Inc. certaines activités de Spirent pour un montant de 399 millions de dollars. Au titre de l'exercice clos le 31 octobre 2025, l'acquisition de Spirent a contribué à hauteur de 9 millions de dollars au chiffre d'affaires du Groupe.

2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Intégration de Spirent en France

Spirent Communications PLC détient la totalité du capital social de la société française Spirent Communications SAS. Dans le cadre de l'intégration de Spirent au sein du Groupe Keysight, il est prévu le transfert de la propriété des actions de Spirent Communications SAS à Keysight Technologies France SAS avec effet au 24 avril 2026.

Thierry Locquette

E-signed 2026-04-20 04:24PM GMT+2

thierry_locquette@keysight.com

Keysight

CGM



3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement comptable de l'ANC n°2014-03 relatif au Plan comptable général et aux principes généralement admis en France, dans le respect des hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les comptes sociaux ont été établis pour l'exercice de 10 mois clos au 31 octobre 2025.

Changement de réglementation comptable :

Le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Ainsi, pour tout exercice ouvert à compter du 1er janvier 2025, Keysight Technologies France présente ses états financiers conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans ledit règlement. À l'occasion de la première application des nouvelles dispositions de ce règlement, nous avons revu nos principes de comptabilisation sur certains aspects.

Ainsi, les éléments habituellement inscrits par nature en résultat exceptionnel sont désormais limités aux seuls enregistrements liés à des opérations fiscales (amortissements dérogatoires, provisions pour hausse des prix, ...), à des changements de méthodes ou à des corrections d'erreurs, ainsi qu'aux charges et produits directement liés à un événement majeur et inhabituel :

- Un événement est majeur lorsque ses conséquences sont susceptibles d'exercer une influence sur le jugement.
- Un événement inhabituel est un événement qui n'est pas lié à l'exploitation normale et courante de l'entité.
- Un événement est présumé inhabituel lorsqu'un même événement ne s'est pas produit au cours des derniers exercices et qu'il est peu probable qu'il se reproduise au cours des prochains exercices

Ce changement entraîne le classement en résultat courant d'opérations qui avant l'application du nouveau règlement étaient comptabilisées par nature en résultat exceptionnel. Les principales incidences sont détaillées ci-après :

- Cessions et mises au rebut d'immobilisations incorporelles et corporelles : au 31 octobre 2025, les cessions et mises au rebut d'immobilisations incorporelles et corporelles, lorsqu'elles ne sont pas directement liées à un événement majeur, sont comptabilisées dans le résultat d'exploitation. Les produits de ces cessions figurent au poste « Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles » pour 57.099.270 euros et les valeurs nettes comptables des immobilisations au poste « Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées » pour 330.221 euros.
- Cessions d'immobilisations financières : au 31 octobre 2025, les cessions d'immobilisations financières, lorsqu'elles ne sont pas directement liées à un événement majeur, sont comptabilisées dans le résultat financier. Les produits de ces cessions figurent au poste « Produits des cessions d'immobilisations financières » pour 90.899.794 euros et les valeurs nettes comptables des immobilisations au poste « Valeurs comptables des immobilisations financières cédées » pour 44.183.803 euros.
- Amendes et pénalités : au 31 octobre 2025, les amendes et pénalités, n'ayant pas de lien direct avec un événement majeur et inhabituel, sont comptabilisées dans le résultat d'exploitation, au poste « Autres charges » pour 124.459 euros.

Des reclassements et des regroupements ont été opérés dans la colonne comparative « 31.12.2024 » entre des lignes du bilan ou du compte de résultat, pour respecter le nouveau format des états financiers :

- Les immobilisations incorporelles en cours sont regroupées avec les avances et acomptes ;

Thierry Locquette

E-signed 2026-04-20 04:24PM GMT+2

thierry_locquette@keysight.com

Keysight

CGM



- Les transferts de charges d'exploitation sont présentés dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions » ;
- Les charges et produits exceptionnelles sont regroupés sur les deux lignes « Produits exceptionnels » et « Charges exceptionnelles ».

3.1 - IMMOBILISATIONS

3.1.1 - Immobilisations incorporelles :

Ce poste comprend pour l'essentiel :

- Les concessions, brevets et droits similaires
- Les fonds commerciaux acquis
- Les frais de développement qui sont immobilisés s'ils satisfont aux conditions précises d'activation

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Ces immobilisations incorporelles sont amorties en fonction de leur durée d'utilisation prévue :

Logiciels « bureautique et assimilés »	3 ans en linéaire
Autres logiciels	3 ans en linéaire
Droits exclusifs de distribution	3 ans en linéaire
Frais de développements	1 à 3 ans en linéaire

Pour les frais de développements :

- Les projets correspondant au développement de nouvelles versions de logiciels, qui sont délivrées annuellement, sont amortis sur 12 mois en linéaire
- Les projets correspondant au développement de nouvelles fonctionnalités majeures sont amortis sur 24 ou 36 mois selon le niveau d'innovation associé

Au terme de leur amortissement, les frais de développement sont sortis de l'actif.

3.1.2 - Immobilisations corporelles :

Les immobilisations figurant au bilan sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les frais d'acquisition des immobilisations sont inclus dans le coût d'entrée de l'immobilisation concernée.

Pour les nouveaux investissements, si une immobilisation corporelle a des composantes significatives ayant des durées d'utilité ou des modes d'amortissement différents, ces composantes sont comptabilisées séparément (approche par composants).

Les dépenses relatives à une immobilisation corporelle déjà existante sont comptabilisées en charges sauf lorsqu'elles améliorent la performance de l'immobilisation définie à l'origine ou augmentent sa durée de vie.

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, selon la nature des biens, et en fonction de la durée de vie prévue. Les durées les plus fréquemment utilisées sont les suivantes :

Installations générales, agencements, et aménagements divers	6 à 15 ans en linéaire
Installations techniques, matériels et outillages	1 à 5 ans en linéaire, 5 ans en dégressif
Matériels de bureau et matériels informatiques	1 à 3 ans en linéaire, 5 ans en dégressif
Mobiliers de bureau	3 à 5 ans en linéaire
Matériels de transport	5 ans en linéaire

Thierry Locquette

E-signed 2026-04-20 04:24PM GMT+2

thierry_locquette@keysight.com

Keysight

CGM



Les dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées dans le poste « Dotations d'exploitations - sur immobilisations - dotations aux amortissements » du compte de résultat.

3.1.3 - Immobilisations financières :

Le poste « Autres participations » correspond au coût d'achat des titres de sociétés en valeur historique. A la clôture, lorsque la valeur d'utilité des titres est inférieure à leur coût d'achat, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

3.2 - EVALUATION DES STOCKS

Les stocks sont relatifs à des marchandises et, éventuellement, des travaux en cours.

3.2.1 - Stocks de marchandises :

Les stocks de marchandises sont valorisés au coût d'acquisition déterminé selon la méthode FIFO (first-in, first-out). Ils sont dépréciés lorsque leur valeur de revente sur le marché devient inférieure au coût de revient, ou en raison de leur obsolescence.

3.2.2 - Stocks de travaux en cours :

Les travaux en cours correspondent aux projets dont l'exécution a commencé avant la clôture de l'exercice et s'achèvera après cette date (développement de solutions, changements d'applicatifs et d'infrastructure système...). Les travaux en cours sur contrats à long terme sont valorisés à la valeur de réalisation nette (ou au coût de revient de l'opération) correspondant à l'ensemble des coûts directs et indirects imputables à chaque contrat, auxquels s'ajoutent des ajustements pour risques et aléas relatifs aux dépassements des charges directes prévisibles.

Keysight Technologies applique la méthode de comptabilisation et d'évaluation des résultats sur contrats à long terme, conformément au PCG art. 622-1 complété par l'avis CNC n° 99-10, MC § 690 :

- Méthode de calcul du pourcentage d'avancement lorsque l'entité applique la méthode de l'avancement.
- Si imputation des charges financières dans les charges liées aux contrats, indication de la méthode d'imputation retenue.
- Montant des provisions pour pertes à terminaison, et variation au cours de l'exercice.
- Incidence de l'incorporation éventuelle d'une quote-part de frais indirects dans le calcul de la provision, avec indication de la manière dont ces frais indirects ont été pris en compte et de leur montant (information recommandée : Rec. OEC, n° 1.11 et avis n° 25).
- Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer la perte de façon raisonnable : mention du risque additionnel mesuré par rapport à l'hypothèse de perte la plus faible, ou mention de l'existence et de la nature de l'incertitude.
- Prise en compte éventuelle, pour déterminer l'effet d'un changement de méthode, de l'estimation du résultat à terminaison à la clôture de l'exercice du changement (MC § 690).

3.3 - OPERATIONS PARTIELLEMENT REALISEES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Le chiffre d'affaires et le résultat sur les contrats à long terme sont comptabilisés soit selon la méthode du chiffre d'affaires à l'avancement, soit selon la méthode du chiffre d'affaires à l'achèvement. La méthode à l'avancement est généralement utilisée dans le cadre de projets de plus d'un million de dollars et dont la réalisation excède 3 mois. La méthode à l'achèvement est utilisée dans les autres cas.

Si une perte est à prévoir sur un contrat à long terme, une provision pour dépréciation des stocks de travaux en cours, déductible fiscalement, est constituée à hauteur de la marge négative réalisée

Thierry Locquette

E-signed 2026-04-20 04:24PM GMT+2

thierry_locquette@keysight.com

Keysight

CGM



à la clôture de l'exercice. Une provision pour perte à terminaison, non déductible sur le plan fiscal, est constatée pour tenir compte des pertes à venir.

3.4 - CREANCES

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances clients figurant au bilan font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsqu'elles présentent un risque de non-recouvrement individualisé et documenté.

Une provision générale pour dépréciation est également constituée en présence de créances clients échues considérées comme "anciennes". Des taux de provision allant jusqu'à 100% sont utilisés en fonction de l'ancienneté de la créance (25% si la créance est entre 6 mois et 1 an, 75% si la créance est entre 1 an et 2 ans, 100% si la créance est > 2 ans).

Les contrats de ventes de marchandises ne stipulent aucune clause de réserve de propriété.

3.5 - CREANCES ET DETTES LIBELLEES EN MONNAIES ETRANGERES

Les flux en dollars représentent la quasi-totalité des flux en devises étrangères.

Les créances et dettes libellées en dollars sont revalorisées tous les mois en fonction de l'évolution d'un taux de conversion publié mensuellement par le Groupe Keysight Technologies. La contrepartie de ces retraitements est enregistrée en gain ou perte de change au compte de résultat.

A la date de clôture, pour la partie des créances et des dettes couvertes par la couverture de change (contrats à terme de devises), on comptabilise la créance ou la dette au taux garanti par la couverture ; l'écart de change passe en compte de résultat. Pour la partie des créances et dettes non couvertes, le cours du dollar utilisé pour les convertir est le dernier cours indicatif de la Banque de France au 31 octobre ; les différences de change constatées sont inscrites au bilan en écarts de conversion.

Pour les opérations en dollars dont les termes sont suffisamment voisins, les pertes et les gains de change latents sont considérés comme concourant à une position globale de change. Une provision pour perte de change n'est constituée qu'à concurrence du risque non couvert, c'est-à-dire de l'excédent des pertes sur les gains.

3.6 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Le Groupe, au niveau mondial, prend des contrats de couverture de risque de change afin de protéger son bilan des fluctuations affectant les actifs et passifs en devises. Des contrats intra-groupe de couverture sont conclus avec la société mère Keysight Technologies Inc. (Etats-Unis d'Amérique) dès lors qu'une exposition nette sur le bilan de plus de 1 million de dollars est identifiée au sein d'une des filiales, et en l'occurrence chez Keysight Technologies France.

Les gains et pertes sur les instruments de couverture sont enregistrés en compte de résultat symétriquement aux gains et pertes relatifs aux créances et dettes couvertes.

3.7 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Ces provisions sont constituées lorsqu'il existe une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressource au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Thierry Locquette

E-signed 2026-04-20 04:24PM GMT+2

thierry_locquette@keysight.com

Keysight

CGM



Des provisions sont comptabilisées pour couvrir les risques et charges liés aux opérations suivantes :

- Litiges : une provision est constituée en cas de risque lié à des litiges prud'homaux et à des litiges clients.
- Garantie : aucune provision ne figure au bilan car les coûts de garantie encourus par Keysight Technologies France sont remboursés par le Groupe via l'application du règlement sur les prix de transfert.
- Provision pour pensions et obligations similaires : une provision est comptabilisée à hauteur du montant correspondant aux indemnités de fin de carrière non couvertes par un contrat de répartition.
- Pertes de change latentes : l'excédent des pertes de change sur les gains est provisionné.

3.8 - INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

Information sur les parties liées (PCG art.833-16). Pour les transactions significatives qui n'ont pas été conclues à des conditions normales de marché avec des parties liées au sens de la norme IAS24, il y a lieu d'indiquer :

- le nom de la partie liée
- la nature du lien
- le montant de la transaction
- et toute autre information nécessaire

Cette information n'est **pas requise pour les transactions** effectuées par la société avec les filiales qu'elle détient en totalité ou entre ses filiales détenues en totalité. Les modalités d'élaboration de cette liste sont précisées par un règlement du Comité de Réglementation Comptable.

Keysight Technologies France n'a pas eu, au cours de l'exercice, de transactions avec des parties liées qui n'ont pas été conclues à des conditions normales de marché. Toutes les transactions avec les sociétés du Groupe ont été conclues, selon le règlement sur les prix de transfert du Groupe, à des conditions de marché.

Informations au titre des opérations réalisées avec des parties liées			
Désignation de la partie liée	Nature de la relation avec la partie liée	Montant des transactions réalisées avec la partie liée au cours de l'exercice	Autres informations
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

Thierry Locquette

E-signed 2026-04-20 04:24PM GMT+2

thierry_locquette@keysight.com

Keysight

CGM



4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

4.1 - ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

4.1.1 - Tableau des immobilisations :

Montants brut exprimés en euros	Au 01/01/2025	Acquisitions	Virements poste à poste	Cessions	Au 31/10/2025
Frais de développement	57.945.020	6.445.076	11.435.685	41.534.172	34.291.609
Brevets, licences, marques	18.004.349	-	-	288.685	17.715.664
Fonds commercial	656.721	9.374.618	-	-	10.031.339
Autres immobilisations incorporelles	11.936.142	2.049.182	(11.435.685)	-	2.549.639
Immobilisations incorporelles	88.542.233	17.868.876	-	41.822.857	64.588.252
Terrains	-	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-	-
Installations techniques	-	11.093.171	-	1.234.930	9.858.241
Installations générales	1.309.593	2.587.422	-	78.018	3.818.996
Matériel de bureau et informatique, mobilier	4.905.300	3.214.552	-	3.166.533	4.953.319
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	0
Immobilisations corporelles	6.214.893	16.895.145	-	4.479.482	18.630.557
Titres de participations	52.163.633	10.959	-	44.643.664	7.530.928
Créances rattachées aux participations	4.401.939	-	-	4.401.939	0
Autres titres immobilisés	15	-	-	-	15
Autres immobilisations financières	621.542	60.106	-	340.748	340.900
Immobilisations financières	57.187.130	71.065	-	49.386.351	7.871.844
TOTAL	151.944.255	34.835.087	-	95.688.690	91.090.652

Immobilisations incorporelles :

Suite à la fusion entre ESI Group (maintenant renommée Keysight Technologies France) et Keysight Technologies France SAS au 1^{er} mai 2025, la propriété intellectuelle des nouveaux développements est désormais détenue par Keysight Technologies Singapore Sales Pte. Ltd. et Keysight Technologies France n'exerce plus de contrôle sur ces actifs, intervenant désormais en qualité de centre de R&D. Ces opérations de restructuration entraînent le non-respect des critères d'activation des frais développement, et donc un changement d'estimation à partir du 1^{er} mai 2025, les nouveaux frais sont passés en charges de l'exercice.

Les frais de développements correspondant à la période antérieure au 1^{er} mai 2025 ont été capitalisés à hauteur de 17.880.761 euros et 41.534.172 euros ont été sortis de l'actif étant arrivés au terme de leur amortissement.

La variation du fonds commercial de 9.374.618 euros correspond principalement :

- Au montant de fonds de commerce de la société absorbée Keysight Technologies France SAS de 8.079.734 euros qui découle majoritairement de l'apport partiel d'actifs provenant de la société Agilent Technologies France, effectué en date du 1^{er} mai 2014 (4.691.476 euros). Il résulte de la différence entre l'évaluation de la branche d'activité apportée et

Thierry Locquette

E-signed 2026-04-20 04:24PM GMT+2

thierry_locquette@keysight.com

Keysight

CGM



la valeur nette comptable des actifs et passifs transmis. Les 3.388.258 euros restants correspondent à l'acquisition de la clientèle de l'activité « Device & Infrastructure » d'Anite Telecoms Limited le 1^{er} août 2016 (400.000 euros), à l'acquisition de la clientèle d'Ixia Technologies International Limited le 1^{er} février 2018 (1.267.000 euros), au transfert d'actifs de la succursale française d'Ixia Technologies Europe Limited à cette même date (1.158.212 euros) et à l'acquisition de Prisma Telecom Testing France SARL au 1^{er} novembre 2019 (563.046 euros). Cette dernière a fait immédiatement l'objet d'une dissolution sans liquidation (transmission universelle de patrimoine).

- À l'acquisition de la branche d'activité « Optical Solutions Group » de Synopsys Emulation and Verification SAS le 17 octobre 2025: transfert d'actifs d'un montant de 1.282.590 euros
- À l'acquisition du fonds de commerce de la société ANSYS France SAS d'un montant de 12.294 euros

Immobilisations corporelles :

Les augmentations relatives aux postes « Installations techniques », « Installations générales », et « Matériels de bureau et informatique, mobilier » s'expliquent principalement par les apports de Keysight Technologies France SAS et de Engineering Systems International SAS à la suite des fusions intervenues le 1^{er} mai 2025.

Immobilisations financières :

Mouvement des titres de participation :

Montants bruts exprimés en euros	Au 01/01/2025	Augmentation	Diminution	Autres mouvements	Au 31/10/2025
Engineering System International	459.848	-	459.848	-	-
ESI Japan, Ltd.	171.127	-	171.127	-	-
ESI North America, Inc.	8.688.225	-	8.688.225	-	-
ESI UK Ltd.	163.639	-	-	-	163.639
Calcom ESI SA	2.677.974	-	2.677.974	-	-
Hankook ESI Co., Ltd	969.995	-	969.995	-	-
ESI Group Hispania s.l.	100.000	-	100.000	-	-
ESI Eastern Europe s.r.o.	1.261.802	-	-	-	1.261.802
ESI Software (India) Privated Ltd.	1.757	-	-	-	1.757
ESI Italia s.r.l.	1.050.474	-	1.050.474	-	-
ESI South America Comércio e Serviços de Informática Ltda	55.858	-	55.858	-	-
ESI Services Tunisie SARL	303.190	10.959	13	-	314.136
ESI Group Beijing Co., Ltd.	543.360	-	-	-	543.360
ESI Germany GmbH	29.417.939	-	29.417.939	-	-
ESI Nordics AB	446.344	-	-	-	446.344
Open CFD Ltd.	4.261.689	-	-	-	4.261.689
ESI Services Vietnam Co., Ltd	123.748	-	-	-	123.748
Coût d'acquisition des titres	1.366.663	-	1.052.210	-	314.453
TOTAL	52.063.633	10.959	44.643.664	-	7.430.928

Thierry Locquette

E-signed 2026-04-20 04:24PM GMT+2

thierry_locquette@keysight.com

Keysight

CGM



Les mouvements de l'exercice concernent :

- Opérations de restructuration de la société suite au rachat d'ESI Group par Keysight Technologies, la cession des entités suivantes a été réalisée : ESI Japan, Ltd., ESI North America Inc., Calcom ESI SA, Hankook ESI Co., Ltd, ESI Group Hispania s.l., ESI Italia s.r.l., ESI South America Comércio e Serviços de Informática Ltda, ESI Germany GmbH.
- Suite à la fusion entre ESI Group SAS et ESI Engineering SAS, les titres détenus par ESI Group SAS ont été annulés. De plus, ESI Engineering SAS détenait une participation dans ESI Services Tunisie pour une valeur brute comptable de 10.959 euros.
- Cession d'une part sociale de ESI Services Tunisie à la société Keysight Technologies Netherlands B.V.

4.1.2 - Tableau des amortissements :

Montants exprimés en euros	Au 01/01/2025	Augmentations	Virements poste à poste	Diminutions	Au 31/10/2025
Frais de développement	35.858.388	23.341.336	-	41.534.172	17.665.552
Brevets, licences, marques	14.755.855	1.085.467	-	280.539	15.560.783
Fonds commercial	246.271	68.408	-	-	314.679
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	50.860.513	24.495.212	-	41.814.711	33.541.013
Terrains	-	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-	-
Installations techniques	-	7.014.560	-	1.060.344	5.954.217
Installations générales	198.852	1.699.280	-	64.654	1.833.478
Matériel de bureau et informatique, mobilier	2.840.629	2.676.296	-	2.895.108	2.621.817
Immobilisations corporelles	3.039.481	11.390.137	-	4.020.106	10.409.512
TOTAL	53.899.994	35.885.348	-	45.834.817	43.950.525

Pour les explications concernant les variations des postes d'amortissements d'un exercice à l'autre, se référer aux commentaires relatifs aux variations sur la valeur brute des immobilisations (Voir paragraphe 4.1.1).

Les augmentations intègrent les soldes apportés dans le cadre des fusions avec Keysight Technologies France SAS et Engineering Systems International SAS, pour un montant total de 10.242.060 euros. Les amortissements de l'exercice s'élèvent à 25.630.706 euros et sont comptabilisés au poste « Dotations aux amortissements sur immobilisations » du compte de résultat.

Thierry Locquette

E-signed 2026-04-20 04:24PM GMT+2

thierry_locquette@keysight.com

Keysight

CGM



4.1.3 - Tableau de provision pour dépréciation des immobilisations :

Montants exprimés en euros	Au 01/01/2025	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Au 31/10/2025
Brevets, licences, marques	322.000	-	-	322.000
Immobilisations incorporelles	322.000	-	-	322.000
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
Provisions pour dépréciations des titres de participation	6.569.471	609.983	2.084.034	5.095.420
Provisions pour dépréciations des créances rattachées aux participations	1.519.737	-	1.519.737	-
Provisions pour dépréciations des autres immobilisations financières	-	-	-	-
Immobilisations financières	8.089.208	609.983	3.603.771	5.095.420
TOTAL	8.411.208	609.983	3.603.771	5.417.420

Les mouvements des provisions sur titre de participation sont les suivants :

Montants exprimés en euros	Au 01/01/2025	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Au 31/10/2025
Open CFD Limited	4.261.689	-	-	4.261.689
Calcom	1.984.034	-	1.984.034	-
ESI Vietnam	123.748	-	-	123.748
ESI Group Hispania s.l.	100.000	-	100.000	-
ESI UK Ltd.	-	163.639	-	163.639
ESI Nordics AB	-	446.344	-	446.344
TOTAL	6.469.471	609.983	2.084.034	4.995.420

4.2 - COMPTES DE STOCKS DE MARCHANDISES ET DE TRAVAUX EN COURS

4.2.1 - Stocks de marchandises :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2024	Au 31/10/2025	Méthode utilisée pour le calcul de la dépréciation
Valeurs brutes des stocks de marchandises	-	8.082.075	Ils sont dépréciés lorsque leur valeur de revente sur le marché devient inférieure au coût de revient, ou en raison de leur obsolescence.
Provision pour dépréciation des stocks de marchandises	-	-	
Valeurs nettes comptables	-	8.082.075	

Thierry Locquette

E-signed 2026-04-20 04:24PM GMT+2

thierry_locquette@keysight.com

Keysight

CGM



Coûts d'emprunt incorporés dans le coût d'acquisition ou de production des stocks et en-cours		
Catégorie	Montant incorporé au cours de l'exercice	Taux de capitalisation utilisé pour déterminer le montant des frais d'emprunt éligibles à l'incorporation dans le coût des stocks et en-cours
Stock de marchandises	Non applicable	Non applicable

Le niveau des stocks enregistre une hausse en valeur brute de 8.082.075 euros dû à l'apport de Keysight Technologies (fusion au 1^{er} mai 2025), qui se décompose principalement de stock en transit.

4.2.2 - Stocks de travaux en cours :

Au 31 octobre 2025, il n'y a aucun contrat en cours.

4.3 - PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET DES CREANCES

Se référer au **paragraphe 5.2** « Etat des Provisions »

4.4 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES

Les conditions générales de ventes auprès des clients externes prévoient le paiement des factures de ventes de marchandises et de prestations de services à 60 jours net à compter de la date de facturation. Des conditions de paiement spécifiques sont prévues pour les marchés publics.

Tableau de ventilation des créances clients et comptes rattachés par échéance :

Chiffres exprimés en euros	Valeur Brute au 31/10/2025	A moins d'1 an	A plus d'1 an
Valeur brute	56.495.860	55.710.567	785.293
Provision pour dépréciation des créances	(1.010.925)	-	(1.010.925)
TOTAL	55.484.936	55.710.567	(225.632)

4.5 - CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2024	Au 31/10/2025
Valeurs brutes	38.853.162	56.495.860
Provision pour dépréciation des créances	(1.811.747)	(1.010.925)
Valeurs nettes comptables	37.041.415	55.484.936

Le montant des "Créances clients et comptes rattachés" a augmenté de 18.444 milliers d'euros (+49,79 %) au 31 octobre 2025 s'expliquant par la combinaison de deux facteurs : l'accroissement des refacturations intragroupes dans le cadre des opérations de restructuration de la société suite au rachat par Keysight, ainsi que l'intégration des ventes transférées par Keysight Technologies France SAS

Thierry Locquette

E-signed 2026-04-20 04:24PM GMT+2

thierry_locquette@keysight.com

Keysight

CGM



4.6 - CREANCES REPRESENTEES PAR DES EFFETS DE COMMERCE

Non applicable.

4.7 - PRODUITS A RECEVOIR

Le montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2024	Au 31/10/2025
Créances clients tiers - Factures et avoirs à établir	278.768	603.145
Créances clients inter-compagnies - Fact. à établir	4.328.689	7.330.784
Etat - Produits à recevoir (taxe professionnelle, taxe foncière)	-	-
Autres produits à recevoir	-	-
TOTAL	4.607.457	7.933.929

Le poste « Créances clients - Factures et avoirs à établir » concerne surtout les commandes livrées aux clients au 31 octobre mais non encore facturées. Les << Créances clients inter-compagnies - Fact. à établir >> incluent notamment les prestations de services à refacturer aux autres sociétés du Groupe.

4.8 - COMPTES DE REGULARISATION

4.8.1 - Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2024	Au 31/10/2025
Charges d'exploitation	2.382.536	5.714.077
TOTAL	2.382.536	5.714.077

Les charges constatées d'avance concernent principalement des loyers trimestriels payés en début de trimestre civil pour la location des bâtiments, des commissions de ventes payées avant le règlement des factures par les clients ainsi que des achats de marchandises comptabilisées mais non livrées.

4.8.2 - Ecart de conversion

Un écart de conversion actif (perte potentielle de change) de 130.658 euros a été constaté en 2025 sur les créances et dettes en monnaie étrangère. Suite à l'approche selon laquelle les gains et pertes de change latents concourent à une position globale de change (note 3.5), aucune provision pour perte de change a été comptabilisée pour couvrir la perte potentielle étant donné que les gains potentiels comptabilisés comme écart de conversion passif sont supérieurs. **Se référer au paragraphe 5.5.2**

4.9 - CREANCES SUR LES ENTREPRISES LIEES

Se référer au **paragraphe 5.6** « Dettes et créances sur les entreprises liées ».

Thierry Locquette

E-signed 2026-04-20 04:24PM GMT+2

thierry_locquette@keysight.com

Keysight

CGM

5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

5.1 - CAPITAUX PROPRES

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2025, les capitaux propres de la société ont évolué de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	Au 01/01/2025	Affectation résultat de l'exercice précédent	Autres / Dividendes	Résultat de l'exercice	Réduction de capital	Au 31/10/2025
Capital social	18.542.088	-	-	-	(789.705)	17.752.383
Prime d'apport, de fusion	45.183.229	-	964.861	-	-	46.148.091
Réserve légale	1.822.685	-	-	-	-	1.822.685
Report à nouveau	2.230.643	(8.428.594)	5.757.092	-	-	(440.860)
Résultat de l'exercice	(8.428.594)	8.428.594	-	162.022.656	-	162.022.656
Acomptes sur dividendes	-	-	(67.930.096)	-	-	(67.930.096)
Provisions réglementées	1.366.663	-	(1.052.210)	-	-	314.453
TOTAL	60.716.714	-	(62.260.353)	162.022.656	(789.705)	159.689.311

- Le capital de 17.752.383 euros se compose de 5.917.461 actions d'une valeur nominale de 3 euros. Ce montant tient compte d'une réduction de capital de 789.705 euros intervenue au cours de l'exercice.
- La société a procédé à la distribution d'un acompte sur dividendes d'un montant total de 67.930.096 euros.
- La variation sur le poste « Prime d'apport, de fusion » résulte principalement de la fusion avec Engineering System International SAS
- Le report à nouveau a été impacté positivement à hauteur de 11.580.727 euros dans le cadre de la fusion avec Keysight Technologies SAS, puis diminué de 5.823.636 euros en lien avec l'opération de la réduction de capital.
- Situation de l'actionnariat au 31 octobre 2025 :
Keysight Technologies Netherlands B.V. détient 100% des actions.

5.2 - ETAT DES PROVISIONS

Le détail des provisions par nature est le suivant :

5.2.1 - Provisions pour risques et charges

Thierry Locquette

E-signed 2026-04-20 04:24PM GMT+2

thierry_locquette@keysight.com

Keysight

CGM



Chiffres exprimés en euros	Au 01/01/2025	Dotations	Reprises (ajustement à la baisse)	Reprises (correspondant à une consommation)	Au 31/10/2025
Provisions pour litiges	-	-	-	-	-
Provisions pour garanties	-	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	2.134.240	-	(2.134.240)	-	-
Autres provisions pour risques	-	-	-	-	-
Provisions pour risques	2.134.240	-	(2.134.240)	-	-
Provisions pour pensions et obligations similaires	3.581.364	3.725.724	-	-	7.307.088
Provisions pour restructurations	8.104.039	2.562.918	(186.105)	(6.274.969)	4.205.882
Provisions pour charges	11.685.403	6.288.642	(186.105)	(6.274.969)	11.512.971
TOTAL	13.819.643	6.288.642	(2.320.345)	(6.274.969)	11.512.971

Les reprises de provisions pour risques et charges sont scindées en deux parties :

- les reprises de provisions correspondant à des ajustements de valeurs suite à une réévaluation des risques encourus et des charges provisionnées ;
- les reprises de provisions correspondant à des « consommations ». Autrement dit, les montants ont été « utilisés » pendant l'exercice ; la charge effective a été enregistrée dans le compte de résultat au cours de l'exercice.

Détail des provisions pour risques :

Aucune.

Détail des provisions pour charges :

Les provisions pour charges correspondent à une provision pour engagements en matière de retraite et indemnités assimilées, de 7.307.088 euros et une provision pour restructuration de 4.205.882 euros.

5.2.2 - Provisions pour dépréciation des immobilisations financières

Se référer au **paragraphe 4.1.3** « Tableau de provision pour dépréciation des immobilisations ».

5.2.3 - Provisions pour dépréciation des stocks

Aucune.

5.2.4 - Provisions pour dépréciation des créances

Chiffres exprimés en euros	Au 01/01/2025	Dotations	Reprises	Au 31/10/2025
Provision pour dépréciation des comptes clients	1.811.747	431.616	1.232.438	1.010.925
TOTAL	1.811.747	431.616	1.232.438	1.010.925

Thierry Locquette

E-signed 2026-04-20 04:24PM GMT+2

thierry_locquette@keysight.com

Keysight

CGM



Au 31 octobre 2025, la provision pour dépréciation des créances comprend :

- Une provision pour dépréciation des « clients douteux », d'un montant de 771.442 euros. Cette provision a été constatée car il existe un risque d'irrécouvrabilité de créances considérées comme « douteuses » en raison de la situation financière de certains clients (redressements judiciaires).
- Une provision forfaitaire pour dépréciation des créances anciennes d'un montant de 239.483 euros. Le taux de provision dépend de l'ancienneté de la créance et a été décrit dans le paragraphe sur les méthodes comptables.

5.2.5 - Passifs éventuels

Passifs éventuels			
Description	Estimation de leurs effets financiers	Incertitudes relatives au montant ou à l'échéance de toute sortie de ressource	Possibilité pour l'entité d'obtenir remboursement
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

5.3 - ETAT DES ECHEANCES DES DETTES

Les dettes fournisseurs ont toutes une ancienneté inférieure à un an. Sauf exception, le délai de paiement est de 45 jours nets.

5.4 - CHARGES A PAYER

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Montants exprimés en euros	Au 31/12/2024	Au 31/10/2025
Fournisseurs - factures non parvenues	5.575.093	3.425.240
Dettes fiscales	278.482	555.006
Dettes sociales	3.946.039	13.332.577
Autres dettes	-	590.726
TOTAL	9.799.613	17.903.549

5.5 - COMPTES DE REGULARISATION

5.5.1 - Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'analysent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2024	Au 31/10/2025
Produits d'exploitation	342.907	7.808.458
TOTAL	342.907	7.808.458

Thierry Locquette

E-signed 2026-04-20 04:24PM GMT+2

thierry_locquette@keysight.com

Keysight

CGM



Les produits constatés d'avance correspondent surtout aux cas suivants :

- contrats de support ou ventes d'extensions de garantie, pour lesquels le chiffre d'affaires est reconnu sur la durée du contrat support ou de l'extension de garantie.
- ventes pour lesquelles le chiffre d'affaires ne peut être encore reconnu car l'installation de l'équipement est réalisée après la date de clôture de l'exercice.

5.5.2 - Ecart de conversion

Un écart de conversion passif (gain potentiel de change) de 227.954 euros a été constaté en 2025 sur les créances et dettes en monnaie étrangère.

5.6 - DETTES ET CREANCES SUR LES ENTREPRISES LIEES

Les montants concernant les entreprises liées correspondent à :

5.6.1 - Créances intra-groupe :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2024	Au 31/10/2025
Créances clients intra-groupe	30.192.104	32.976.292
Clients factures à établir intra-groupe	4.607.457	7.330.784
Autres créances intra-groupe - Cash-pool débiteur	-	101.303.851
TOTAL	34.799.561	141.610.927

Concernant les << Clients factures à établir intra-groupe >>, se référer au **paragraphe 4.8** « PRODUITS A RECEVOIR ».

Les « Autres créances intra-groupe » correspondent aux prêts intra-groupe en dollars et en euros (créances de « cash pool ») en faveur de Keysight Technologies Singapore (Holdings) Ltd.

5.6.2 - Dettes intra-groupe :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2024	Au 31/10/2025
Dettes fournisseurs intra-groupe	38.998.165	11.340.509
Dettes rattachées au Cash-pool	-	-
TOTAL	38.998.165	11.340.509

Le délai de règlement des clients et des fournisseurs intra-groupe est d'environ 50 jours. En effet, la compensation des factures intra-groupe se fait dans les premiers jours du second mois qui suit l'émission de la facture.

Thierry Locquette

E-signed 2026-04-20 04:24PM GMT+2

thierry_locquette@keysight.com

Keysight

CGM



6. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

6.1 - VENTILATION DU MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES

La ventilation du chiffre d'affaires de Keysight Technologies France par secteur d'activité détaillé et par marché géographique est une information considérée confidentielle en raison du préjudice qui pourrait résulter de sa divulgation. Elle ne figure donc pas dans l'annexe, ainsi que le permet l'article 833-14/1 du PCG en pareil cas.

Les transactions effectuées vers l'étranger concernent essentiellement des refacturations intra-groupe.

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2025 se ventile de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2024	%	Au 31/10/2025	%
Ventes de marchandises	-	-	28.764.986	25
Ventes de prestations de services	84.444.327	100	86.873.128	75
Chiffre d'affaires	84.444.327	100	115.638.114	100

6.2 - CESSIONS D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles correspondent principalement à la vente du fonds de commerce d'ESI Group à Keysight Technologies Sales Singapore Pte. Ltd. et Keysight Technologies Inc. pour un montant total de 62.500.000 USD. Le produit de cette cession est inscrit dans le résultat d'exploitation en application du règlement ANC 2022-06.

6.3 - RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier de l'exercice est un gain de 103.411.404 euros. Il provient principalement du résultat de cession des filiales (se référer au paragraphe 4.1.1 « Tableau des immobilisations ») et des dividendes reçus des filiales. Il s'analyse de la façon suivante :

Thierry Locquette

E-signed 2026-04-20 04:24PM GMT+2

thierry_locquette@keysight.com

Keysight

CGM



Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2024	Au 31/10/2025
Produits financiers de participations	727.576	46.696.660
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	15.189	-
Autres intérêts et produits assimilés	36.667	7.192.963
Reprises sur dépréciations	2.216.788	6.959.346
Différences positives de change	1.341.015	864.241
Produits des cessions d'immobilisations financières	-	90.899.794
Total produits financiers	4.337.235	152.613.004
Dotations financières aux amortissements et provisions	(2.190.565)	(1.617.850)
Intérêts et charges assimilées	(1.394.367)	(533.811)
Différence négative de change	(1.180.613)	(2.866.136)
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	-	(44.183.803)
Total charges financières	(4.765.545)	(49.201.600)
Résultat financier	(428.310)	103.411.404

6.4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel de l'exercice est un gain de 1.052.210 euros provenant de la reprise de provision sur amortissements dérogatoires en lien avec la cession des filiales sur l'exercice. La variation constatée entre les exercices 2024 et 2025 sur les autres postes résulte de l'application de la nouvelle définition du résultat exceptionnel introduite par le règlement ANC 2022-06.

6.5 - IMPOT SUR LES BENEFICES

6.5.1 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices lié à l'activité

La société ESI Group SAS, renommée Keysight Technologies France SAS depuis le 1er mai 2025, a cédé une partie de son activité en date du 29 avril 2025. En application des dispositions de l'article 221,5v du Code général des impôts, cette cession d'activité a entraîné un changement d'activité réelle de la société. Par conséquent, la société a émis une liasse fiscale de cessation couvrant la période du 1er janvier 2025 au 29 avril 2025. Une autre liasse fiscale a été émise pour la période restante de l'exercice, soit du 30 avril 2025 au 31 octobre 2025.

La ventilation de l'impôt est la suivante :

Thierry Locquette

E-signed 2026-04-20 04:24PM GMT+2

thierry_locquette@keysight.com

Keysight

CGM



Chiffres exprimés en euros	Montant brut	Impôt dû	Montant net
Résultat courant	178.766.844	22.714.939	156.051.905
Résultat exceptionnel	1.052.210	-	1.052.210
Participation	(1.303.326)	-	-1.303.326
Déficit reportable imputable	(37.132.097)	(9.283.024)	(27.849.073)
Crédit d'impôt	-	(3.740.526)	3.740.526
TOTAL impôt		9.691.389	

6.5.2 - Fiscalité différée

Variations des accroissements / allègements futurs d'impôts :

Les accroissements/allègements futurs d'impôts sont calculés au taux standard IS de 25 %.

Les accroissements futurs sont indiqués en positif, les allègements futurs en négatif.

	Situation au 01/01/2025	Variation	Situation au 31/10/2025	Accroissement (+) / Diminution (-)
	Euros	Euros	Euros	
- Ecart de conversion actif	(2.134.240)	2.003.582	(130.658)	(32.665)
- Ecart de conversion passif	2.104.341	(1.876.387)	227.954	56.988
<u>Charges non déductibles de l'exercice :</u>				
- Participation des salariés	-	1.309.672	1.309.672	327.418
- Organic C3S	-	188.484	188.484	47.121
- Effort construction	-	92.044	92.044	23.011
<u>Provisions non déductibles :</u>				
- Provision perte de change	2.134.240	(2.134.240)	-	-
- Provision créances clients non déductibles	-	241.737	241.737	60.434
- Provision indemnité départ à la retraite	2.078.551	5.228.538	7.307.088	1.826.772
- Provision restructuration	3.351.023	(2.329.958)	1.021.065	255.266
- Autres provisions	-	-	-	-
TOTAL	3.123.132	2.723.472	10.257.386	2.564.346

Thierry Locquette

E-signed 2026-04-20 04:24PM GMT+2

thierry_locquette@keysight.com

Keysight

CGM



7. INFORMATIONS DIVERSES

7.1 - EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL SALARIE ET INTERIMAIRE

Sur l'année 2025 (janvier à octobre 2025), l'effectif moyen du personnel est de 272 employés (186 pour l'exercice 2024).

Répartition des effectifs moyens par catégorie	
Ouvriers	0
Employés, techniciens, agents de maîtrise	3
Cadres et ingénieurs	269
Total	272

7.2 - IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANT LES COMPTES DANS LESQUELS SONT INTEGRES CEUX DE LA SOCIETE

En application de la 7ème Directive européenne et afin de satisfaire aux obligations d'information des actionnaires relative aux Groupes, il est chaque année mis à leur disposition le rapport présentant les comptes Keysight Technologies consolidés au niveau mondial.

Les comptes de Keysight Technologies France sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes de Keysight Technologies Inc., 1400 Fountaingrove Parkway, Santa Rosa, CA 95403, Etats-Unis d'Amérique.

Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés	
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus grand d'entités dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	Nom: Keysight Technologies Inc.
	Siège: 1400 Fountaingrove Parkway, Santa Rosa, CA 95403, Etats-Unis d'Amérique
	N° d'identification si entité française: N/A
	Lieu où des copies des entités consolidées peuvent être obtenues: les comptes consolidés de Keysight Technologies Inc. sont disponibles sur le site internet de Keysight https://investor.keysight.com/
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus grand d'entités dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	Nom: N/A
	Siège: N/A
	N° d'identification si entité française: N/A
	Lieu où des copies des entités consolidées peuvent être obtenues: N/A

7.3 - AVANCES ET REMUNERATIONS ALLOUEES AUX DIRIGEANTS

Conformément au PCG art. 833-17, l'information sur le montant des rémunérations allouées aux dirigeants n'est pas donnée dans l'annexe des comptes sociaux car elle permettrait d'identifier la situation d'un membre déterminé des organes de direction.

Thierry Locquette

E-signed 2026-04-20 04:24PM GMT+2

thierry_locquette@keysight.com

Keysight

CGM

7.4 - ENGAGEMENTS EN MATIERE DE PENSIONS, RETRAITES ET INDEMNITES ASSIMILEES

Dans le but de couvrir les engagements en matière de retraite et indemnités assimilées, des versements de primes ou de cotisations sont effectués à des compagnies d'assurance. Ils permettent la constitution d'un fonds visant les engagements de l'entreprise vis-à-vis de ses salariés.

Les calculs des engagements en matière de retraite et indemnités assimilées sont effectuées chaque année. La dernière évaluation a eu lieu au 31 octobre 2025. Elle s'analyse ainsi :

Fonds	Engagement actuariel au 31 octobre 2025	Actifs du fonds au 31 octobre 2025	Déficit au 31 octobre 2025
Indemnités de Fin de Carrière (IFC)	7.962 K€	655 K€	7.307 K€

La valeur actuelle des prestations en matière d'indemnités de fin de carrière a été calculée sur la base de plusieurs hypothèses, dont les suivantes :

- . taux d'actualisation de 3.7%;
- . table de progression salariale de 2% pour les non-cadres, et de même pour les cadres ;
- . âge de départ en retraite moyen de 62-64 ans pour les non-cadres, et de 65 ans pour les cadres ;
- . taux de charges sociales patronales de 48%.

Le montant de 7.307 K€ correspond aux indemnités de fin de carrière non couvertes par un contrat de répartition et figure au bilan de Keysight Technologies France au 31 octobre 2025.

7.5 - AUTRES ENGAGEMENTS EN MATIERE DE POLITIQUE SALARIALE

7.5.1 - Stock-options et actions gratuites :

Les salariés performants peuvent bénéficier d'un plan d'options d'achat d'actions ou d'attribution d'actions gratuites, accordé par la société Keysight Technologies Inc. sise aux Etats-Unis, conforme aux dispositions prévues aux articles 208-1 à 208-8-2 de la loi du 24 Juillet 1966 et étendues par l'ordonnance du 21 octobre 1986, la loi du 17 juin 1987 et l'instruction du 6 Mai 1988.

Il n'y a pas eu d'options exercées au cours de l'exercice par les employés de Keysight Technologies France.

Le nombre d'actions gratuites reçues par les employés de Keysight Technologies France au cours de l'année fiscale fut de 666. Le produit du nombre d'actions gratuites par le prix de l'action à la date d'obtention représente un montant de 91.954 euros. Les actions gratuites sont celles de la société Keysight Technologies Inc.

7.5.2 - Plan d'achat d'actions :

Le Plan d'Achat d'Actions du Groupe Keysight Technologies permet aux salariés d'acquérir des titres de la société Keysight Technologies Inc. deux fois par an à un cours préférentiel (remise de 15%). La remise est déclarée en avantage en nature.

7.6 - ENGAGEMENTS FINANCIERS

Sept contrats de couverture de change étaient ouverts au 31 octobre 2025. Ils étaient destinés à couvrir l'exposition de change relative aux dettes en dollars et en yuans chinois :

- . Contrat de swap de vente de 120.000.000 euros contre des dollars, au taux de 1,1766903, souscrit le 30 septembre 2025 et devant se dénouer le 10 novembre 2025.

Thierry Locquette

E-signed 2026-04-20 04:24PM GMT+2

thierry_locquette@keysight.com

Keysight

CGM



- . Contrat de swap de vente de 9.557.719 euros contre des yuans chinois, au taux de 8,370198, souscrit le 30 septembre 2025 et devant se dénouer le 10 novembre 2025.
- . Contrat de swap d'achat de 10.000.000 euros contre des dollars, au taux de 1,164360, souscrit le 15 octobre 2025 et devant se dénouer le 10 novembre 2025.
- . Contrat de swap de vente de 104.000.000 euros contre des dollars, au taux de 1,158299, souscrit le 31 octobre 2025 et devant se dénouer le 8 décembre 2025.
- . Contrat à terme d'achat de 110.000.000 euros contre des dollars, au taux de 1,156472, souscrit le 31 octobre 2025 et devant se dénouer le 10 novembre 2025.
- . Contrat de swap de vente de 9.731.873 euros contre des yuans chinois, au taux de 8,220411, souscrit le 31 octobre 2025 et devant se dénouer le 8 décembre 2025.
- . Contrat à terme d'achat de 9.728.408 euros contre des yuans chinois, au taux de 8,223339, souscrit le 31 octobre 2025 et devant se dénouer le 10 novembre 2025.

7.7 - CAUTIONS DONNEES

Au 31 octobre 2025, il n'y a aucune caution accordée.

7.8 - ENGAGEMENTS DE CREDIT-BAIL

Il n'y aucun engagement de crédit-bail.

Engagements de crédit-bail		
Contrats de crédit-bail	Montant des redevances restant à payer à la clôture de l'exercice	Prix d'achat résiduel
Non applicable	Non applicable	Non applicable

7.9 - AUTRES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Autres engagements hors bilan		
Nature et objet des accords	Montant des risques et avantages attendus	Détail des garanties accordées
Non applicable	Non applicable	Non applicable

7.10 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes sont les suivantes :

Chiffres exprimés en euros	BDO PARIS	BEWIZ AUDIT
Honoraires afférents à la certification des comptes	49.850	49.850
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité	0	0
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité	0	0
Total	49.850	49.850

Thierry Locquette

E-signed 2026-04-20 04:24PM GMT+2

thierry_locquette@keysight.com

Keysight

CGM



7.11 - TABLEAUX DES FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31 OCTOBRE 2025

Siège social	Capitaux propres en monnaie locale	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeur comptable des titres détenus				Montant des prêts et avances consentis par la société	Montant des engagements donnés par la Société	Chiffre d'affaires H.T. du dernier exercice (converti au taux moyen)	Résultats (bénéfice ou perte) du dernier exercice (converti au taux moyen)	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice	
			Brute		Nette							
1. Filiales détenues à plus de 50 %												
Keysight Technologies Czechia s.r.o.	République tchèque	22,079,141 Kč	100%	€	1,261,802	€	1,261,802	€ -	€ -	€ 6,822,856	€ 159,380	€ -
ESI UK Ltd. (1)	Angleterre	£ 580,425	100%	€	163,639	€	-	€ -	€ -	€ 4,368,557	€ 11,735,617	€ 13,110,648
ESI Software (India) Private Ltd. (2)	Inde	₹ 308,927,856	99%	€	1,757	€	1,757	€ -	€ -	€ 1,924,317	€ 25,480,721	€ -
Keysight Technologies Tunisie	Tunisie	TND 4,352,990	100%	€	322,536	€	322,536	€ -	€ -	€ 413,465	€ 7,161	€ -
ESI Group Beijing Co., Ltd. (1)	Chine	¥ (8,256,112)	100%	€	543,360	€	543,360	€ -	€ -	€ 4,617,404	€ (81,466)	€ -
ESI Nordics AB (1)	Suède	SEK 603,798	100%	€	575,783	€	129,439	€ -	€ -	€ 831,321	€ 40,337	€ 695,697
Open CFD Ltd. (1)	Angleterre	£ 217,612	100%	€	4,424,013	€	162,324	€ -	€ -	€ -	€ (9,415)	€ -
ESI Services Vietnam Co., Ltd. (1)	Vietnam	VND 1,972,334,131	100%	€	138,038	€	14,290	€ -	€ -	€ -	€ 11,594	€ -
Total des filiales détenues à plus de 50%				€	7,430,928	€	2,435,508	€ -	€ -	€ 17,053,602	€ 11,863,208	€ 13,806,345
2. Filiales détenues entre 10 et 50 %												
N/A												

- (1) Clôture comptable au 31 décembre 2025. Les renseignements indiqués sont issus des comptes sociaux non audités.
(2) Clôture comptable au 31 mars 2026. Les renseignements indiqués sont issus des comptes sociaux non audités.

Thierry Locquette
E-signed 2026-04-20 04:24PM GMT+2
thierry_locquette@keysight.com
Keysight
CGM



KEYSIGHT TECHNOLOGIES FRANCE

10 Avenue Aristide Briand
92220 Bagneux

**RAPPORT DES COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice de 10 mois clos le 31 octobre 2025

Le 20 avril 2026

KEYSIGHT TECHNOLOGIES FRANCE

Exercice de 10 mois clos le 31 octobre 2025

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

À l'Associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre décision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société KEYSIGHT TECHNOLOGIES France relatifs à l'exercice de 10 mois clos le 31 octobre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la partie « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthode comptable relatif à l'application du règlement ANC N° 2022-06 du 4 novembre 2022 modifiant le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, applicable à compter du 1^{er} janvier 2025, ainsi que sur les incidences de la première application de ce règlement.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

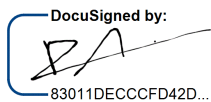
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, les commissaires aux comptes exercent son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- ils identifient et évaluent les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissent et mettent en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueillent des éléments qu'ils estiment suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ils prennent connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ils apprécient le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ils apprécient le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'ils concluent à l'existence d'une incertitude significative, ils attirent l'attention des lecteurs de leur rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, ils formulent une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ils apprécient la présentation d'ensemble des comptes annuels et évaluent si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 20 avril 2026

DocuSigned by:

83011DECCCFD42D...

BDO PARIS
Représenté par Anne-Catherine FARLAY
Commissaire aux comptes

DocuSigned by:

F182E64E8F864E7...

BEWIZ Audit
Représenté par Camille BOIVIN
Commissaire aux comptes

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : KEYSIGHT TECHNOLOGIES FRANCE			Durée de l'exercice en nombre de mois			10
Adresse de l'entreprise : 10 Avenue Aristide Briand 92220 Bagneux			Durée de l'exercice précédent			12
Numéro SIRET : 38108022500257						
Déclaration souscrite en €			Exercice N, clos le : 31/10/2025			31/12/2024
			Brut	Amortissements, provisions	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	-	-	-	-
		Frais de développement	34.291.609	17.665.552	16.626.058	22.110.615
		Concession, brevets et droits similaires	17.715.664	15.882.783	1.832.881	2.627.850
		Fonds commercial	10.031.339	314.679	9.716.660	410.451
		Autres immobilisations incorporelles	2.549.639	-	2.549.639	11.936.142
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	-	-	-	-
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	-	-	-	-
		Constructions	-	-	-	-
		Installations techniques, matériels et outillage industriels	9.858.241	5.954.217	3.904.024	-
		Autres immobilisations corporelles	8.772.315	4.455.295	4.317.020	3.175.412
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	-	-	-	-
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Participations	-	-	-	-
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	7.530.928	5.095.420	2.435.508	45.594.162
		Créances rattachées à des participations	-	-	-	2.882.202
		Autres titres immobilisés	15	-	15	15
		Prêts	-	-	-	-
		Autres immobilisations financières	340.900	-	340.900	621.542
TOTAL (II)			91.090.652	49.367.946	41.722.706	89.358.392
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements	-	-	-	-
		En cours de production de biens	-	-	-	-
		En cours de production de services	-	-	-	-
		Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
		Marchandises	8.082.075	-	8.082.075	-
		Avances et acomptes versés sur commandes	-	-	-	50.661
	CREANCES	Clients et comptes rattachés	56.495.860	1.010.925	55.484.936	37.041.415
		Autres créances	101.628.029	-	101.628.029	9.815.066
		Capital souscrit et appelé, non versé	-	-	-	-
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	339.113	-	339.113	6.979.278
		Disponibilités	5.576.955	-	5.576.955	7.859.554
COMPTES DE REGULARISATION		Charges constatées d'avance	5.714.077	-	5.714.077	2.382.536
		TOTAL (III)	177.836.109	1.010.925	176.825.184	64.128.510
		Frais d'émission d'emprunt (IV)	-		-	-
		Primes de remboursement des obligations (V)	-		-	-
		Écarts de conversion actif et différences d'évaluation (VI)	130.658		130.658	2.134.240
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)			269.057.419	50.378.871	218.678.548	155.621.142

155.621.142

BILAN – PASSIF (avant répartition)

Désignation de l'entreprise : KEYSIGHT TECHNOLOGIES FRANCE			
		Exercice 31.10.2025	Exercice 31.12.2024
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (dont versé: 17 752 383)	17.752.383	18.542.088
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	46.148.091	45.183.229
	Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence)	-	-
	Réserve légale	1.822.685	1.822.685
	Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
	Réserves réglementées	-	-
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants)	-	-
	Report à nouveau	(440.860)	2.230.643
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	162.022.656	(8.428.594)
	Acomptes sur dividendes	(67.930.096)	-
	Subvention d'investissement	-	-
	Provisions réglementées*	314.453	1.366.663
	TOTAL (I)	159.689.311	60.716.714
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs	-	-
	Avances conditionnées	1.271.338	1.367.862
	TOTAL (II)	1.271.338	1.367.862
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	-	10.238.279
	Provisions pour charges	11.512.971	3.581.364
	TOTAL (III)	11.512.971	13.819.643
DETTES	Emprunts obligataires convertibles	-	-
	Autres emprunts obligataires	-	-
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-
	Emprunts et dettes financières diverses	(1)	13.090.150
	Instruments financiers à terme	-	-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	526.675	-
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15.847.405	46.107.601
	Dettes fiscales et sociales	20.833.038	9.871.418
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
	Autres dettes	961.399	8.200.507
Compte régul.	Produits constatés d'avance	7.808.458	342.907
	TOTAL (IV)	45.976.974	77.612.583
	Ecarts de conversion passif (V)	227.954	2.104.341
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	218.678.548	155.621.142

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)
--

Désignation de l'entreprise : KEYSIGHT TECHNOLOGIES FRANCE					
		Exercice 31.10.25	Exercice 31.12.24		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		28.764.986	-	
	Production vendue	biens	-	-	
		services	86.873.128	84.444.327	
	Chiffre d'affaires nets		115.638.114	84.444.327	
	Production stockée		-	-	
	Production immobilisée		8.494.258	24.761.368	
	Subventions		-	-	
	Reprises sur amortissements et provisions		7.716.701	8.042.120	
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		57.099.270	-	
	Autres produits		1.226.329	1.671	
	Total des produits d'exploitation (I)		190.174.672	117.249.486	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)		12.170.995	6.898	
	Variation de stock (marchandises)		(4.843.369)	-	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)		-	-	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)		-	-	
	Autres achats et charges externes		31.445.638	57.774.998	
	Impôts, taxes, versements assimilés		1.096.385	712.547	
	Salaires		24.706.733	15.566.328	
	Cotisations sociales		11.634.215	9.000.598	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- dotations aux amortissements		25.630.706	26.219.918
		- sur immobilisations : - dotations aux dépréciations		-	322.000
		- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		350.044	2.544.473
		- Pour risques et charges : dotations aux provisions		2.847.386	230.731
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		330.221	-	
	Autres charges		9.450.278	4.461.471	
	Total des charges d'exploitation (II)		114.819.232	116.839.960	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		75.355.440	409.526		

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : KEYSIGHT TECHNOLOGIES FRANCE			
		Exercice 31.10.25	Exercice 31.12.24
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)	-	-
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)	-	-
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations	46.696.660	727.576
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	15.189
	Autres intérêts et produits assimilés	7.192.963	36.667
	Reprises sur dépréciations	6.959.346	2.216.788
	Différences positives de change	864.241	1.341.015
	Produits des cessions d'immobilisations financières	90.899.794	-
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	-	-
	Total des produits financiers (V)	152.613.004	4.337.235
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provision	1.617.850	2.190.565
	Intérêts et charges assimilées	533.811	1.394.367
	Différence négative de change	2.866.136	1.180.613
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	44.183.803	-
	Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement	-	-
	Total des charges financières (VI)	49.201.600	4.765.545
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		103.411.404	(428.310)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV +V - VI)		178.766.844	(18.784)
	Total des produits exceptionnels (VII)	1.052.210	5.479.064
	Total des charges exceptionnelles (VIII)	-	14.342.468
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		1.052.210	(8.863.404)
	Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	1.303.326	-
	Impôts sur les bénéfices (X)	16.493.072	(453.594)
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)		343.839.886	127.065.785
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)		181.817.230	135.494.379
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		162.022.656	(8.428.594)

KEYSIGHT TECHNOLOGIES FRANCE
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

ANNEXE

EXERCICE CLOS LE 31 OCTOBRE 2025

PLAN DE L'ANNEXE

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	3
2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE	4
3. REGLES ET METHODES COMPTABLES	5
3.1 - Immobilisations.....	6
3.2 - Evaluation des stocks.....	7
3.3 - Opérations partiellement réalisées à la clôture de l'exercice.....	7
3.4 - Créances.....	8
3.5 - Créances et dettes libellées en monnaies étrangères.....	8
3.6 - Instruments financiers	8
3.7 - Provisions pour risques et charges.....	8
3.8 - Informations sur les parties liées.....	9
4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF	10
4.1 - Etat de l'actif immobilisé.....	10
4.2 - Comptes de stocks de marchandises et de travaux en cours.....	13
4.3 - Provisions pour dépréciation des stocks et des créances	14
4.4 - Etat des échéances des créances.....	14
4.5 - Créances clients et comptes rattachés	14
4.6 - Créances représentées par des effets de commerce	15
4.7 - Produits à recevoir	15
4.8 - Comptes de régularisation.....	15
4.9 - Créances sur les entreprises liées.....	15
5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF	16
5.1 - Capitaux propres	16
5.2 - Etat des provisions	16
5.3 - Etat des échéances des dettes.....	18
5.4 - Charges à payer	18
5.5 - Comptes de régularisation.....	18
5.6 - Dettes et créances sur les entreprises liées.....	19
6. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT	20
6.1 - Ventilation du montant net du chiffre d'affaires.....	20
6.2 - Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	20
6.3 - Résultat financier.....	20
6.4 - Résultat exceptionnel.....	21
6.5 - Impôt sur les bénéfices.....	21
7. INFORMATIONS DIVERSES	23
7.1 - Effectif moyen du personnel salarié et intérimaire	23
7.2 - Identité de la société consolidant les comptes dans lesquels sont intégrés ceux de la société	23
7.3 - Avances et rémunérations allouées aux dirigeants	23
7.4 - Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées.....	24
7.5 - Autres engagements en matière de politique salariale	24
7.6 - Engagements financiers.....	24
7.7 - Cautions données	25
7.8 - Engagements de crédit-bail.....	25
7.9 - Autres engagements hors bilan	25
7.10 - Honoraires des commissaires aux comptes	25
7.11 - Tableaux des filiales et participations au 31 octobre 2025.....	26

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1. ACTIVITE DE LA SOCIETE

L'activité principale de la société est de développer des logiciels sur certains marchés de tests virtuels. Dans ce cadre, l'activité de la société consiste plus particulièrement en l'étude, la recherche, la conception, la réalisation, la distribution de logiciels informatiques, toutes prestations d'assistance, de formation et de conseil. Depuis la fusion avec Keysight Technologies France SAS (SIREN 799 911 045) au 1er mai 2025, la société Keysight Technologies France (ex-ESI Group) commercialise également des équipements de tests et mesures électroniques. Elle assure à ce titre la conception, l'installation, l'intégration, la maintenance de ces systèmes (calibrage et réparation), et vend des prestations de conseil et de formation.

Elle est entièrement détenue par le Groupe Keysight Technologies qui provient de la scission du Groupe Agilent Technologies en 2014. Les activités correspondant à celui-ci, au niveau mondial, ont généré un chiffre d'affaires et un profit net de respectivement 5,4 et 0,9 milliards de dollars pour l'exercice 2025. Le chiffre d'affaires se divise en 2 types d'activités :

- Vente de solutions de tests et mesures électroniques : 4,06 milliards de dollars
- Support et services aux clients : 1,31 milliards de dollars

1.2. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conditions macroéconomiques :

Les opérations au niveau mondial du Groupe Keysight continuent à être affectées par un environnement macroéconomique complexe, marqué par l'instabilité géopolitique, notamment les conflits régionaux (le conflit Russie / Ukraine, les conflits au Moyen-Orient et les tensions entre la Chine et Taiwan), l'accroissement des restrictions commerciales, la volatilité des marchés, la hausse des coûts de l'énergie et l'augmentation des risques de cybersécurité.

Bien que ces événements aient pu avoir une incidence directe ou indirecte sur la Société, nous avons su préserver notre discipline financière et capitaliser sur la flexibilité de notre modèle opérationnel. La position de Keysight comme leader technologique, la force de son portefeuille de solutions différenciées et de premier plan, ainsi que la résilience de son modèle commercial et la solidité du Keysight Leadership Model, ont permis à la Société de faire face à cet environnement macroéconomique incertain et de soutenir sa trajectoire de croissance à long terme.

Intégration dans le groupe Keysight Technologies :

Dans le cadre de l'intégration d'ESI Group SAS au sein du groupe Keysight Technologies, plusieurs opérations de restructuration ont été réalisées au cours de l'exercice :

- La société a cédé sa liste de clientèle à Keysight Technologies Sales Singapore Pte. Ltd. et Keysight Technologies Inc. pour un montant total de 62.500.000 USD le 29 avril 2025. Cette cession a entraîné un changement d'activité réelle de la société. Par conséquent, la société a déposé une liasse fiscale de cessation couvrant la période du 1^{er} janvier au 29 avril 2025.
- Dans le cadre de la stratégie d'intégration du groupe ESI au sein de Keysight, la société a cédé les filiales suivantes : ESI Japan, Ltd., Calcom ESI SA, Hankook ESI Co., Ltd, ESI Group Hispania s.l., ESI Italia s.r.l., ESI South America Comércio e Serviços de Informática Ltda, ESI Germany GmbH et ESI North America, Inc.
- La société Keysight Technologies France SAS a été fusionnée dans la société avec effet juridique au 1^{er} mai 2025. Suite à cette opération, la société ESI Group SAS a été renommée Keysight Technologies France.
- La société ESI Engineering System International, unique filiale intégrée fiscalement dans le

groupe d'intégration fiscale dont ESI Group était la société mère, a été fusionnée dans la société avec effet juridique au 1^{er} mai 2025. Cette opération de fusion a entraîné la cessation du groupe fiscal d'intégration avec effet au 1^{er} janvier 2025, date d'ouverture de l'exercice en cours au jour de la réalisation de la fusion.

Acquisition de l'activité Optical Solutions Group de Synopsys, Inc. :

Le 17 octobre 2025, le Groupe Keysight a réalisé l'acquisition de la branche d'activité « Optical Solutions Group » de Synopsys, Inc. pour un montant de 578 millions de dollars. Une convention de successeur en date du 17 octobre 2025 a été conclue entre Synopsys Emulation and Verification SAS et Keysight Technologies France SAS pour la cession de l'activité Optical Solutions Group.

Acquisition de l'activité PowerArtist RTL de Ansys, Inc. :

Le 17 octobre 2025, le Groupe Keysight a réalisé l'acquisition de la branche d'activité « PowerArtist RTL » de Ansys, Inc. pour un montant de 26 millions de dollars. Un acte de cession partielle de fonds de commerce en date du 17 octobre 2025 a été conclu entre Ansys France SAS et Keysight Technologies France SAS pour la cession du fonds de commerce en lien avec l'activité « PowerArtist RTL ».

Acquisition de Spirent Communications PLC :

Le 15 octobre 2025, le Groupe Keysight a finalisé l'acquisition de la totalité du capital de la société Spirent Communications PLC pour un montant total de 1,415 milliard de dollars, net de la trésorerie acquise de 127 millions de dollars, financée par les liquidités disponibles. Le 16 octobre 2025, dans le cadre des engagements pris auprès des autorités de concurrence, le Groupe a cédé à Viviva Solutions Inc. certaines activités de Spirent pour un montant de 399 millions de dollars. Au titre de l'exercice clos le 31 octobre 2025, l'acquisition de Spirent a contribué à hauteur de 9 millions de dollars au chiffre d'affaires du Groupe.

2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Intégration de Spirent en France

Spirent Communications PLC détient la totalité du capital social de la société française Spirent Communications SAS. Dans le cadre de l'intégration de Spirent au sein du Groupe Keysight, il est prévu le transfert de la propriété des actions de Spirent Communications SAS à Keysight Technologies France SAS avec effet au 24 avril 2026.

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement comptable de l'ANC n° 2014-03 relatif au Plan comptable général et aux principes généralement admis en France, dans le respect des hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les comptes sociaux ont été établis pour l'exercice de 10 mois clos au 31 octobre 2025.

Changement de réglementation comptable :

Le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Ainsi, pour tout exercice ouvert à compter du 1er janvier 2025, Keysight Technologies France présente ses états financiers conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans ledit règlement. À l'occasion de la première application des nouvelles dispositions de ce règlement, nous avons revu nos principes de comptabilisation sur certains aspects.

Ainsi, les éléments habituellement inscrits par nature en résultat exceptionnel sont désormais limités aux seuls enregistrements liés à des opérations fiscales (amortissements dérogatoires, provisions pour hausse des prix, ...), à des changements de méthodes ou à des corrections d'erreurs, ainsi qu'aux charges et produits directement liés à un événement majeur et inhabituel :

- Un événement est majeur lorsque ses conséquences sont susceptibles d'exercer une influence sur le jugement.
- Un événement inhabituel est un événement qui n'est pas lié à l'exploitation normale et courante de l'entité.
- Un événement est présumé inhabituel lorsqu'un même événement ne s'est pas produit au cours des derniers exercices et qu'il est peu probable qu'il se reproduise au cours des prochains exercices

Ce changement entraîne le classement en résultat courant d'opérations qui avant l'application du nouveau règlement étaient comptabilisées par nature en résultat exceptionnel. Les principales incidences sont détaillées ci-après :

- Cessions et mises au rebut d'immobilisations incorporelles et corporelles : au 31 octobre 2025, les cessions et mises au rebut d'immobilisations incorporelles et corporelles, lorsqu'elles ne sont pas directement liées à un événement majeur, sont comptabilisées dans le résultat d'exploitation. Les produits de ces cessions figurent au poste « Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles » pour 57.099.270 euros et les valeurs nettes comptables des immobilisations au poste « Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées » pour 330.221 euros.
- Cessions d'immobilisations financières : au 31 octobre 2025, les cessions d'immobilisations financières, lorsqu'elles ne sont pas directement liées à un événement majeur, sont comptabilisées dans le résultat financier. Les produits de ces cessions figurent au poste « Produits des cessions d'immobilisations financières » pour 90.899.794 euros et les valeurs nettes comptables des immobilisations au poste « Valeurs comptables des immobilisations financières cédées » pour 44.183.803 euros.
- Amendes et pénalités : au 31 octobre 2025, les amendes et pénalités, n'ayant pas de lien direct avec un événement majeur et inhabituel, sont comptabilisées dans le résultat d'exploitation, au poste « Autres charges » pour 124.459 euros.

Des reclassements et des regroupements ont été opérés dans la colonne comparative « 31.12.2024 » entre des lignes du bilan ou du compte de résultat, pour respecter le nouveau format des états financiers :

- Les immobilisations incorporelles en cours sont regroupées avec les avances et acomptes ;

- Les transferts de charges d'exploitation sont présentés dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions » ;
- Les charges et produits exceptionnelles sont regroupés sur les deux lignes « Produits exceptionnels » et « Charges exceptionnelles ».

3.1 - IMMOBILISATIONS

3.1.1 - Immobilisations incorporelles :

Ce poste comprend pour l'essentiel :

- Les concessions, brevets et droits similaires
- Les fonds commerciaux acquis
- Les frais de développement qui sont immobilisés s'ils satisfont aux conditions précises d'activation

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Ces immobilisations incorporelles sont amorties en fonction de leur durée d'utilisation prévue :

Logiciels « bureautique et assimilés »	3 ans en linéaire
Autres logiciels	3 ans en linéaire
Droits exclusifs de distribution	3 ans en linéaire
Frais de développements	1 à 3 ans en linéaire

Pour les frais de développements :

- Les projets correspondant au développement de nouvelles versions de logiciels, qui sont délivrées annuellement, sont amortis sur 12 mois en linéaire
 - Les projets correspondant au développement de nouvelles fonctionnalités majeures sont amortis sur 24 ou 36 mois selon le niveau d'innovation associé
- Au terme de leur amortissement, les frais de développement sont sortis de l'actif.

3.1.2 - Immobilisations corporelles :

Les immobilisations figurant au bilan sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les frais d'acquisition des immobilisations sont inclus dans le coût d'entrée de l'immobilisation concernée.

Pour les nouveaux investissements, si une immobilisation corporelle a des composantes significatives ayant des durées d'utilité ou des modes d'amortissement différents, ces composantes sont comptabilisées séparément (approche par composants).

Les dépenses relatives à une immobilisation corporelle déjà existante sont comptabilisées en charges sauf lorsqu'elles améliorent la performance de l'immobilisation définie à l'origine ou augmentent sa durée de vie.

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, selon la nature des biens, et en fonction de la durée de vie prévue. Les durées les plus fréquemment utilisées sont les suivantes :

Installations générales, agencements, et aménagements divers	6 à 15 ans en linéaire
Installations techniques, matériels et outillages	1 à 5 ans en linéaire, 5 ans en dégressif
Matériels de bureau et matériels informatiques	1 à 3 ans en linéaire, 5 ans en dégressif
Mobiliers de bureau	3 à 5 ans en linéaire
Matériels de transport	5 ans en linéaire

Les dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées dans le poste « Dotations d'exploitations - sur immobilisations - dotations aux amortissements » du compte de résultat.

3.1.3 - Immobilisations financières :

Le poste « Autres participations » correspond au coût d'achat des titres de sociétés en valeur historique. A la clôture, lorsque la valeur d'utilité des titres est inférieure à leur coût d'achat, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

3.2 - EVALUATION DES STOCKS

Les stocks sont relatifs à des marchandises et, éventuellement, des travaux en cours.

3.2.1 - Stocks de marchandises :

Les stocks de marchandises sont valorisés au coût d'acquisition déterminé selon la méthode FIFO (first-in, first-out). Ils sont dépréciés lorsque leur valeur de revente sur le marché devient inférieure au coût de revient, ou en raison de leur obsolescence.

3.2.2 - Stocks de travaux en cours :

Les travaux en cours correspondent aux projets dont l'exécution a commencé avant la clôture de l'exercice et s'achèvera après cette date (développement de solutions, changements d'applicatifs et d'infrastructure système...). Les travaux en cours sur contrats à long terme sont valorisés à la valeur de réalisation nette (ou au coût de revient de l'opération) correspondant à l'ensemble des coûts directs et indirects imputables à chaque contrat, auxquels s'ajoutent des ajustements pour risques et aléas relatifs aux dépassements des charges directes prévisibles.

Keysight Technologies applique la méthode de comptabilisation et d'évaluation des résultats sur contrats à long terme, conformément au PCG art. 622-1 complété par l'avis CNC n° 99-10, MC § 690 :

- Méthode de calcul du pourcentage d'avancement lorsque l'entité applique la méthode de l'avancement.
- Si imputation des charges financières dans les charges liées aux contrats, indication de la méthode d'imputation retenue.
- Montant des provisions pour pertes à terminaison, et variation au cours de l'exercice.
- Incidence de l'incorporation éventuelle d'une quote-part de frais indirects dans le calcul de la provision, avec indication de la manière dont ces frais indirects ont été pris en compte et de leur montant (information recommandée : Rec. OEC, n° 1.11 et avis n° 25).
- Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer la perte de façon raisonnable : mention du risque additionnel mesuré par rapport à l'hypothèse de perte la plus faible, ou mention de l'existence et de la nature de l'incertitude.
- Prise en compte éventuelle, pour déterminer l'effet d'un changement de méthode, de l'estimation du résultat à terminaison à la clôture de l'exercice du changement (MC § 690).

3.3 - OPERATIONS PARTIELLEMENT REALISEES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Le chiffre d'affaires et le résultat sur les contrats à long terme sont comptabilisés soit selon la méthode du chiffre d'affaires à l'avancement, soit selon la méthode du chiffre d'affaires à l'achèvement. La méthode à l'avancement est généralement utilisée dans le cadre de projets de plus d'un million de dollars et dont la réalisation excède 3 mois. La méthode à l'achèvement est utilisée dans les autres cas.

Si une perte est à prévoir sur un contrat à long terme, une provision pour dépréciation des stocks de travaux en cours, déductible fiscalement, est constituée à hauteur de la marge négative réalisée

à la clôture de l'exercice. Une provision pour perte à terminaison, non déductible sur le plan fiscal, est constatée pour tenir compte des pertes à venir.

3.4 - CREANCES

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances clients figurant au bilan font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsqu'elles présentent un risque de non-recouvrement individualisé et documenté.

Une provision générale pour dépréciation est également constituée en présence de créances clients échues considérées comme "anciennes". Des taux de provision allant jusqu'à 100% sont utilisés en fonction de l'ancienneté de la créance (25% si la créance est entre 6 mois et 1 an, 75% si la créance est entre 1 an et 2 ans, 100% si la créance est > 2 ans).

Les contrats de ventes de marchandises ne stipulent aucune clause de réserve de propriété.

3.5 - CREANCES ET DETTES LIBELLEES EN MONNAIES ETRANGERES

Les flux en dollars représentent la quasi-totalité des flux en devises étrangères.

Les créances et dettes libellées en dollars sont revalorisées tous les mois en fonction de l'évolution d'un taux de conversion publié mensuellement par le Groupe Keysight Technologies. La contrepartie de ces retraitements est enregistrée en gain ou perte de change au compte de résultat.

A la date de clôture, pour la partie des créances et des dettes couvertes par la couverture de change (contrats à terme de devises), on comptabilise la créance ou la dette au taux garanti par la couverture ; l'écart de change passe en compte de résultat. Pour la partie des créances et dettes non couvertes, le cours du dollar utilisé pour les convertir est le dernier cours indicatif de la Banque de France au 31 octobre ; les différences de change constatées sont inscrites au bilan en écarts de conversion.

Pour les opérations en dollars dont les termes sont suffisamment voisins, les pertes et les gains de change latents sont considérés comme concourant à une position globale de change. Une provision pour perte de change n'est constituée qu'à concurrence du risque non couvert, c'est-à-dire de l'excédent des pertes sur les gains.

3.6 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Le Groupe, au niveau mondial, prend des contrats de couverture de risque de change afin de protéger son bilan des fluctuations affectant les actifs et passifs en devises. Des contrats intra-groupe de couverture sont conclus avec la société mère Keysight Technologies Inc. (Etats-Unis d'Amérique) dès lors qu'une exposition nette sur le bilan de plus de 1 million de dollars est identifiée au sein d'une des filiales, et en l'occurrence chez Keysight Technologies France.

Les gains et pertes sur les instruments de couverture sont enregistrés en compte de résultat symétriquement aux gains et pertes relatifs aux créances et dettes couvertes.

3.7 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Ces provisions sont constituées lorsqu'il existe une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressource au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Des provisions sont comptabilisées pour couvrir les risques et charges liés aux opérations suivantes :

- Litiges : une provision est constituée en cas de risque lié à des litiges prud’homaux et à des litiges clients.
- Garantie : aucune provision ne figure au bilan car les coûts de garantie encourus par Keysight Technologies France sont remboursés par le Groupe via l’application du règlement sur les prix de transfert.
- Provision pour pensions et obligations similaires : une provision est comptabilisée à hauteur du montant correspondant aux indemnités de fin de carrière non couvertes par un contrat de répartition.
- Pertes de change latentes : l’excédent des pertes de change sur les gains est provisionné.

3.8 - INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

Information sur les parties liées (PCG art.833-16). Pour les transactions significatives qui n’ont pas été conclues à des conditions normales de marché avec des parties liées au sens de la norme IAS24, il y a lieu d’indiquer :

- le nom de la partie liée
- la nature du lien
- le montant de la transaction
- et toute autre information nécessaire

Cette information n'est **pas requise pour les transactions** effectuées par la société avec les filiales qu'elle détient en totalité ou entre ses filiales détenues en totalité. Les modalités d'élaboration de cette liste sont précisées par un règlement du Comité de Réglementation Comptable.

Keysight Technologies France n’a pas eu, au cours de l’exercice, de transactions avec des parties liées qui n’ont pas été conclues à des conditions normales de marché. Toutes les transactions avec les sociétés du Groupe ont été conclues, selon le règlement sur les prix de transfert du Groupe, à des conditions de marché.

Informations au titre des opérations réalisées avec des parties liées			
Désignation de la partie liée	Nature de la relation avec la partie liée	Montant des transactions réalisées avec la partie liée au cours de l'exercice	Autres informations
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

4.1 - ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

4.1.1 - Tableau des immobilisations :

Montants brut exprimés en euros	Au 01/01/2025	Acquisitions	Virements poste à poste	Cessions	Au 31/10/2025
Frais de développement	57.945.020	6.445.076	11.435.685	41.534.172	34.291.609
Brevets, licences, marques	18.004.349	-	-	288.685	17.715.664
Fonds commercial	656.721	9.374.618	-	-	10.031.339
Autres immobilisations incorporelles	11.936.142	2.049.182	(11.435.685)	-	2.549.639
Immobilisations incorporelles	88.542.233	17.868.876	-	41.822.857	64.588.252
Terrains	-	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-	-
Installations techniques	-	11.093.171	-	1.234.930	9.858.241
Installations générales	1.309.593	2.587.422	-	78.018	3.818.996
Matériel de bureau et informatique, mobiliier	4.905.300	3.214.552	-	3.166.533	4.953.319
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	0
Immobilisations corporelles	6.214.893	16.895.145	-	4.479.482	18.630.557
Titres de participations	52.163.633	10.959	-	44.643.664	7.530.928
Créances rattachées aux participations	4.401.939	-	-	4.401.939	0
Autres titres immobilisés	15	-	-	-	15
Autres immobilisations financières	621.542	60.106	-	340.748	340.900
Immobilisations financières	57.187.130	71.065	-	49.386.351	7.871.844
TOTAL	151.944.255	34.835.087	-	95.688.690	91.090.652

Immobilisations incorporelles :

Suite à la fusion entre ESI Group (maintenant renommée Keysight Technologies France) et Keysight Technologies France SAS au 1^{er} mai 2025, la propriété intellectuelle des nouveaux développements est désormais détenue par Keysight Technologies Singapore Sales Pte. Ltd. et Keysight Technologies France n'exerce plus de contrôle sur ces actifs, intervenant désormais en qualité de centre de R&D. Ces opérations de restructuration entraînent le non-respect des critères d'activation des frais développement, et donc un changement d'estimation à partir du 1^{er} mai 2025, les nouveaux frais sont passés en charges de l'exercice.

Les frais de développements correspondant à la période antérieure au 1^{er} mai 2025 ont été capitalisés à hauteur de 17.880.761 euros et 41.534.172 euros ont été sortis de l'actif étant arrivés au terme de leur amortissement.

La variation du fonds commercial de 9.374.618 euros correspond principalement :

- Au montant de fonds de commerce de la société absorbée Keysight Technologies France SAS de 8.079.734 euros qui découle majoritairement de l'apport partiel d'actifs provenant de la société Agilent Technologies France, effectué en date du 1^{er} mai 2014 (4.691.476 euros). Il résulte de la différence entre l'évaluation de la branche d'activité apportée et

la valeur nette comptable des actifs et passifs transmis. Les 3.388.258 euros restants correspondent à l'acquisition de la clientèle de l'activité « Device & Infrastructure » d'Anite Telecoms Limited le 1^{er} août 2016 (400.000 euros), à l'acquisition de la clientèle d'Ixia Technologies International Limited le 1^{er} février 2018 (1.267.000 euros), au transfert d'actifs de la succursale française d'Ixia Technologies Europe Limited à cette même date (1.158.212 euros) et à l'acquisition de Prisma Telecom Testing France SARL au 1^{er} novembre 2019 (563.046 euros). Cette dernière a fait immédiatement l'objet d'une dissolution sans liquidation (transmission universelle de patrimoine).

- À l'acquisition de la branche d'activité « Optical Solutions Group » de Synopsys Emulation and Verification SAS le 17 octobre 2025: transfert d'actifs d'un montant de 1.282.590 euros
- À l'acquisition du fonds de commerce de la société ANSYS France SAS d'un montant de 12.294 euros

Immobilisations corporelles :

Les augmentations relatives aux postes « Installations techniques », « Installations générales », et « Matériels de bureau et informatique, mobilier » s'expliquent principalement par les apports de Keysight Technologies France SAS et de Engineering Systems International SAS à la suite des fusions intervenues le 1^{er} mai 2025.

Immobilisations financières :

Mouvement des titres de participation :

Montants bruts exprimés en euros	Au 01/01/2025	Augmentation	Diminution	Autres mouvements	Au 31/10/2025
Engineering System International	459.848	-	459.848	-	-
ESI Japan, Ltd.	171.127	-	171.127	-	-
ESI North America, Inc.	8.688.225	-	8.688.225	-	-
ESI UK Ltd.	163.639	-	-	-	163.639
Calcom ESI SA	2.677.974	-	2.677.974	-	-
Hankook ESI Co., Ltd	969.995	-	969.995	-	-
ESI Group Hispania s.l.	100.000	-	100.000	-	-
ESI Eastern Europe s.r.o.	1.261.802	-	-	-	1.261.802
ESI Software (India) Privated Ltd.	1.757	-	-	-	1.757
ESI Italia s.r.l.	1.050.474	-	1.050.474	-	-
ESI South America Comércio e Serviços de Informática Ltda	55.858	-	55.858	-	-
ESI Services Tunisie SARL	303.190	10.959	13	-	314.136
ESI Group Beijing Co., Ltd.	543.360	-	-	-	543.360
ESI Germany GmbH	29.417.939	-	29.417.939	-	-
ESI Nordics AB	446.344	-	-	-	446.344
Open CFD Ltd.	4.261.689	-	-	-	4.261.689
ESI Services Vietnam Co., Ltd	123.748	-	-	-	123.748
Coût d'acquisition des titres	1.366.663	-	1.052.210	-	314.453
TOTAL	52.063.633	10.959	44.643.664	-	7.430.928

Les mouvements de l'exercice concernent :

- Opérations de restructuration de la société suite au rachat d'ESI Group par Keysight Technologies, la cession des entités suivantes a été réalisée : ESI Japan, Ltd., ESI North America Inc., Calcom ESI SA, Hankook ESI Co., Ltd, ESI Group Hispania s.l., ESI Italia s.r.l., ESI South America Comércio e Serviços de Informática Ltda, ESI Germany GmbH.
- Suite à la fusion entre ESI Group SAS et ESI Engineering SAS, les titres détenus par ESI Group SAS ont été annulés. De plus, ESI Engineering SAS détenait une participation dans ESI Services Tunisie pour une valeur brute comptable de 10.959 euros.
- Cession d'une part sociale de ESI Services Tunisie à la société Keysight Technologies Netherlands B.V.

4.1.2 - Tableau des amortissements :

Montants exprimés en euros	Au 01/01/2025	Augmentations	Virements poste à poste	Diminutions	Au 31/10/2025
Frais de développement	35.858.388	23.341.336	-	41.534.172	17.665.552
Brevets, licences, marques	14.755.855	1.085.467	-	280.539	15.560.783
Fonds commercial	246.271	68.408	-	-	314.679
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	50.860.513	24.495.212	-	41.814.711	33.541.013
Terrains	-	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-	-
Installations techniques	-	7.014.560	-	1.060.344	5.954.217
Installations générales	198.852	1.699.280	-	64.654	1.833.478
Matériel de bureau et informatique, mobilier	2.840.629	2.676.296	-	2.895.108	2.621.817
Immobilisations corporelles	3.039.481	11.390.137	-	4.020.106	10.409.512
TOTAL	53.899.994	35.885.348	-	45.834.817	43.950.525

Pour les explications concernant les variations des postes d'amortissements d'un exercice à l'autre, se référer aux commentaires relatifs aux variations sur la valeur brute des immobilisations (Voir paragraphe 4.1.1).

Les augmentations intègrent les soldes apportés dans le cadre des fusions avec Keysight Technologies France SAS et Engineering Systems International SAS, pour un montant total de 10.242.060 euros. Les amortissements de l'exercice s'élèvent à 25.630.706 euros et sont comptabilisés au poste « Dotations aux amortissements sur immobilisations » du compte de résultat.

4.1.3 - Tableau de provision pour dépréciation des immobilisations :

Montants exprimés en euros	Au 01/01/2025	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Au 31/10/2025
Brevets, licences, marques	322.000	-	-	322.000
Immobilisations incorporelles	322.000	-	-	322.000
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
Provisions pour dépréciations des titres de participation	6.569.471	609.983	2.084.034	5.095.420
Provisions pour dépréciations des créances rattachées aux participations	1.519.737	-	1.519.737	-
Provisions pour dépréciations des autres immobilisations financières	-	-	-	-
Immobilisations financières	8.089.208	609.983	3.603.771	5.095.420
TOTAL	8.411.208	609.983	3.603.771	5.417.420

Les mouvements des provisions sur titre de participation sont les suivants :

Montants exprimés en euros	Au 01/01/2025	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Au 31/10/2025
Open CFD Limited	4.261.689	-	-	4.261.689
Calcom	1.984.034	-	1.984.034	-
ESI Vietnam	123.748	-	-	123.748
ESI Group Hispania s.l.	100.000	-	100.000	-
ESI UK Ltd.	-	163.639	-	163.639
ESI Nordics AB	-	446.344	-	446.344
TOTAL	6.469.471	609.983	2.084.034	4.995.420

4.2 - COMPTES DE STOCKS DE MARCHANDISES ET DE TRAVAUX EN COURS

4.2.1 - Stocks de marchandises :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2024	Au 31/10/2025	Méthode utilisée pour le calcul de la dépréciation
Valeurs brutes des stocks de marchandises	-	8.082.075	Ils sont dépréciés lorsque leur valeur de revente sur le marché devient inférieure au coût de revient, ou en raison de leur obsolescence.
Provision pour dépréciation des stocks de marchandises	-	-	
Valeurs nettes comptables	-	8.082.075	

Coûts d'emprunt incorporés dans le coût d'acquisition ou de production des stocks et en-cours		
Catégorie	Montant incorporé au cours de l'exercice	Taux de capitalisation utilisé pour déterminer le montant des frais d'emprunt éligibles à l'incorporation dans le coût des stocks et en-cours
Stock de marchandises	Non applicable	Non applicable

Le niveau des stocks enregistre une hausse en valeur brute de 8.082.075 euros dû à l'apport de Keysight Technologies (fusion au 1^{er} mai 2025), qui se décompose principalement de stock en transit.

4.2.2 - Stocks de travaux en cours :

Au 31 octobre 2025, il n'y a aucun contrat en cours.

4.3 - PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET DES CREANCES

Se référer au **paragraphe 5.2** « Etat des Provisions »

4.4 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES

Les conditions générales de ventes auprès des clients externes prévoient le paiement des factures de ventes de marchandises et de prestations de services à 60 jours net à compter de la date de facturation. Des conditions de paiement spécifiques sont prévues pour les marchés publics.

Tableau de ventilation des créances clients et comptes rattachés par échéance :

Chiffres exprimés en euros	Valeur Brute au 31/10/2025	A moins d'1 an	A plus d'1 an
Valeur brute	56.495.860	55.710.567	785.293
Provision pour dépréciation des créances	(1.010.925)	-	(1.010.925)
TOTAL	55.484.936	55.710.567	(225.632)

4.5 - CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2024	Au 31/10/2025
Valeurs brutes	38.853.162	56.495.860
Provision pour dépréciation des créances	(1.811.747)	(1.010.925)
Valeurs nettes comptables	37.041.415	55.484.936

Le montant des “Créances clients et comptes rattachés” a augmenté de 18.444 milliers d'euros (+49,79 %) au 31 octobre 2025 s'expliquant par la combinaison de deux facteurs : l'accroissement des refacturations intragroupes dans le cadre des opérations de restructuration de la société suite au rachat par Keysight, ainsi que l'intégration des ventes transférées par Keysight Technologies France SAS

4.6 - CREANCES REPRESENTÉES PAR DES EFFETS DE COMMERCE

Non applicable.

4.7 - PRODUITS A RECEVOIR

Le montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2024	Au 31/10/2025
Créances clients tiers - Factures et avoirs à établir	278.768	603.145
Créances clients inter-compagnies - Fact. à établir	4.328.689	7.330.784
Etat - Produits à recevoir (taxe professionnelle, taxe foncière)	-	-
Autres produits à recevoir	-	-
TOTAL	4.607.457	7.933.929

Le poste « Créances clients - Factures et avoirs à établir » concerne surtout les commandes livrées aux clients au 31 octobre mais non encore facturées. Les « Créances clients inter-compagnies - Fact. à établir » incluent notamment les prestations de services à refacturer aux autres sociétés du Groupe.

4.8 - COMPTES DE REGULARISATION

4.8.1 - Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2024	Au 31/10/2025
Charges d'exploitation	2.382.536	5.714.077
TOTAL	2.382.536	5.714.077

Les charges constatées d'avance concernent principalement des loyers trimestriels payés en début de trimestre civil pour la location des bâtiments, des commissions de ventes payées avant le règlement des factures par les clients ainsi que des achats de marchandises comptabilisées mais non livrées.

4.8.2 - Ecart de conversion

Un écart de conversion actif (perte potentielle de change) de 130.658 euros a été constaté en 2025 sur les créances et dettes en monnaie étrangère. Suite à l'approche selon laquelle les gains et pertes de change latents concourent à une position globale de change (note 3.5), aucune provision pour perte de change a été comptabilisée pour couvrir la perte potentielle étant donné que les gains potentiels comptabilisés comme écart de conversion passif sont supérieurs. **Se référer au paragraphe 5.5.2**

4.9 - CREANCES SUR LES ENTREPRISES LIEES

Se référer au **paragraphe 5.6** « Dettes et créances sur les entreprises liées ».

5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

5.1 - CAPITAUX PROPRES

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2025, les capitaux propres de la société ont évolué de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	Au 01/01/2025	Affectation résultat de l'exercice précédent	Autres / Dividendes	Résultat de l'exercice	Réduction de capital	Au 31/10/2025
Capital social	18.542.088	-	-	-	(789.705)	17.752.383
Prime d'apport, de fusion	45.183.229	-	964.861	-	-	46.148.091
Réserve légale	1.822.685	-	-	-	-	1.822.685
Report à nouveau	2.230.643	(8.428.594)	5.757.092	-	-	(440.860)
Résultat de l'exercice	(8.428.594)	8.428.594	-	162.022.656	-	162.022.656
Acomptes sur dividendes	-	-	(67.930.096)	-	-	(67.930.096)
Provisions réglementées	1.366.663	-	(1.052.210)	-	-	314.453
TOTAL	60.716.714	-	(62.260.353)	162.022.656	(789.705)	159.689.311

- Le capital de 17.752.383 euros se compose de 5.917.461 actions d'une valeur nominale de 3 euros. Ce montant tient compte d'une réduction de capital de 789.705 euros intervenue au cours de l'exercice.
- La société a procédé à la distribution d'un acompte sur dividendes d'un montant total de 67.930.096 euros.
- La variation sur le poste « Prime d'apport, de fusion » résulte principalement de la fusion avec Engineering System International SAS
- Le report à nouveau a été impacté positivement à hauteur de 11.580.727 euros dans le cadre de la fusion avec Keysight Technologies SAS, puis diminué de 5.823.636 euros en lien avec l'opération de la réduction de capital.
- Situation de l'actionnariat au 31 octobre 2025 :
Keysight Technologies Netherlands B.V. détient 100% des actions.

5.2 - ETAT DES PROVISIONS

Le détail des provisions par nature est le suivant :

5.2.1 - Provisions pour risques et charges

Chiffres exprimés en euros	Au 01/01/2025	Dotations	Reprises (ajustement à la baisse)	Reprises (correspondant à une consommation)	Au 31/10/2025
Provisions pour litiges	-	-	-	-	-
Provisions pour garanties	-	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	2.134.240	-	(2.134.240)	-	-
Autres provisions pour risques	-	-	-	-	-
Provisions pour risques	2.134.240	-	(2.134.240)	-	-
Provisions pour pensions et obligations similaires	3.581.364	3.725.724	-	-	7.307.088
Provisions pour restructurations	8.104.039	2.562.918	(186.105)	(6.274.969)	4.205.882
Provisions pour charges	11.685.403	6.288.642	(186.105)	(6.274.969)	11.512.971
TOTAL	13.819.643	6.288.642	(2.320.345)	(6.274.969)	11.512.971

Les reprises de provisions pour risques et charges sont scindées en deux parties :

- les reprises de provisions correspondant à des ajustements de valeurs suite à une réévaluation des risques encourus et des charges provisionnées ;
- les reprises de provisions correspondant à des « consommations ». Autrement dit, les montants ont été « utilisés » pendant l'exercice ; la charge effective a été enregistrée dans le compte de résultat au cours de l'exercice.

Détail des provisions pour risques :

Aucune.

Détail des provisions pour charges :

Les provisions pour charges correspondent à une provision pour engagements en matière de retraite et indemnités assimilées, de 7.307.088 euros et une provision pour restructuration de 4.205.882 euros.

5.2.2 - Provisions pour dépréciation des immobilisations financières

Se référer au **paragraphe 4.1.3** « Tableau de provision pour dépréciation des immobilisations ».

5.2.3 - Provisions pour dépréciation des stocks

Aucune.

5.2.4 - Provisions pour dépréciation des créances

Chiffres exprimés en euros	Au 01/01/2025	Dotations	Reprises	Au 31/10/2025
Provision pour dépréciation des comptes clients	1.811.747	431.616	1.232.438	1.010.925
TOTAL	1.811.747	431.616	1.232.438	1.010.925

Au 31 octobre 2025, la provision pour dépréciation des créances comprend :

- Une provision pour dépréciation des « clients douteux », d'un montant de 771.442 euros. Cette provision a été constatée car il existe un risque d'irrecouvrabilité de créances considérées comme « douteuses » en raison de la situation financière de certains clients (redressements judiciaires).
- Une provision forfaitaire pour dépréciation des créances anciennes d'un montant de 239.483 euros. Le taux de provision dépend de l'ancienneté de la créance et a été décrit dans le paragraphe sur les méthodes comptables.

5.2.5 - Passifs éventuels

Passifs éventuels			
Description	Estimation de leurs effets financiers	Incertitudes relatives au montant ou à l'échéance de toute sortie de ressource	Possibilité pour l'entité d'obtenir remboursement
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

5.3 - ETAT DES ECHEANCES DES DETTES

Les dettes fournisseurs ont toutes une ancienneté inférieure à un an. Sauf exception, le délai de paiement est de 45 jours nets.

5.4 - CHARGES A PAYER

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Montants exprimés en euros	Au 31/12/2024	Au 31/10/2025
Fournisseurs - factures non parvenues	5.575.093	3.425.240
Dettes fiscales	278.482	555.006
Dettes sociales	3.946.039	13.332.577
Autres dettes	-	590.726
TOTAL	9.799.613	17.903.549

5.5 - COMPTES DE REGULARISATION

5.5.1 - Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'analysent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2024	Au 31/10/2025
Produits d'exploitation	342.907	7.808.458
TOTAL	342.907	7.808.458

Les produits constatés d'avance correspondent surtout aux cas suivants :

- contrats de support ou ventes d'extensions de garantie, pour lesquels le chiffre d'affaires est reconnu sur la durée du contrat support ou de l'extension de garantie.
- ventes pour lesquelles le chiffre d'affaires ne peut être encore reconnu car l'installation de l'équipement est réalisée après la date de clôture de l'exercice.

5.5.2 - Ecart de conversion

Un écart de conversion passif (gain potentiel de change) de 227.954 euros a été constaté en 2025 sur les créances et dettes en monnaie étrangère.

5.6 - DETTES ET CREANCES SUR LES ENTREPRISES LIEES

Les montants concernant les entreprises liées correspondent à :

5.6.1 - Créances intra-groupe :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2024	Au 31/10/2025
Créances clients intra-groupe	30.192.104	32.976.292
Clients factures à établir intra-groupe	4.607.457	7.330.784
Autres créances intra-groupe - Cash-pool débiteur	-	101.303.851
TOTAL	34.799.561	141.610.927

Concernant les « Clients factures à établir intra-groupe », se référer au **paragraphe 4.8** « PRODUITS A RECEVOIR ».

Les « Autres créances intra-groupe » correspondent aux prêts intra-groupe en dollars et en euros (créances de « cash pool ») en faveur de Keysight Technologies Singapore (Holdings) Ltd.

5.6.2 - Dettes intra-groupe :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2024	Au 31/10/2025
Dettes fournisseurs intra-groupe	38.998.165	11.340.509
Dettes rattachées au Cash-pool	-	-
TOTAL	38.998.165	11.340.509

Le délai de règlement des clients et des fournisseurs intra-groupe est d'environ 50 jours. En effet, la compensation des factures intra-groupe se fait dans les premiers jours du second mois qui suit l'émission de la facture.

6. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

6.1 - VENTILATION DU MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES

La ventilation du chiffre d'affaires de Keysight Technologies France par secteur d'activité détaillé et par marché géographique est une information considérée confidentielle en raison du préjudice qui pourrait résulter de sa divulgation. Elle ne figure donc pas dans l'annexe, ainsi que le permet l'article 833-14/1 du PCG en pareil cas.

Les transactions effectuées vers l'étranger concernent essentiellement des refacturations intra-groupe.

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2025 se ventile de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2024	%	Au 31/10/2025	%
Ventes de marchandises	-	-	28.764.986	25
Ventes de prestations de services	84.444.327	100	86.873.128	75
Chiffre d'affaires	84.444.327	100	115.638.114	100

6.2 - CESSIONS D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles correspondent principalement à la vente du fonds de commerce d'ESI Group à Keysight Technologies Sales Singapore Pte. Ltd. et Keysight Technologies Inc. pour un montant total de 62.500.000 USD. Le produit de cette cession est inscrit dans le résultat d'exploitation en application du règlement ANC 2022-06.

6.3 - RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier de l'exercice est un gain de 103.411.404 euros. Il provient principalement du résultat de cession des filiales (se référer au paragraphe 4.1.1 « Tableau des immobilisations ») et des dividendes reçus des filiales. Il s'analyse de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2024	Au 31/10/2025
Produits financiers de participations	727.576	46.696.660
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	15.189	-
Autres intérêts et produits assimilés	36.667	7.192.963
Reprises sur dépréciations	2.216.788	6.959.346
Différences positives de change	1.341.015	864.241
Produits des cessions d'immobilisations financières	-	90.899.794
Total produits financiers	4.337.235	152.613.004
Dotations financières aux amortissements et provisions	(2.190.565)	(1.617.850)
Intérêts et charges assimilées	(1.394.367)	(533.811)
Différence négative de change	(1.180.613)	(2.866.136)
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	-	(44.183.803)
Total charges financières	(4.765.545)	(49.201.600)
Résultat financier	(428.310)	103.411.404

6.4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel de l'exercice est un gain de 1.052.210 euros provenant de la reprise de provision sur amortissements dérogatoires en lien avec la cession des filiales sur l'exercice. La variation constatée entre les exercices 2024 et 2025 sur les autres postes résulte de l'application de la nouvelle définition du résultat exceptionnel introduite par le règlement ANC 2022-06.

6.5 - IMPOT SUR LES BENEFICES

6.5.1 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices lié à l'activité

La société ESI Group SAS, renommée Keysight Technologies France SAS depuis le 1er mai 2025, a cédé une partie de son activité en date du 29 avril 2025. En application des dispositions de l'article 221,5v du Code général des impôts, cette cession d'activité a entraîné un changement d'activité réelle de la société. Par conséquent, la société a émis une liasse fiscale de cessation couvrant la période du 1er janvier 2025 au 29 avril 2025. Une autre liasse fiscale a été émise pour la période restante de l'exercice, soit du 30 avril 2025 au 31 octobre 2025

La ventilation de l'impôt est la suivante :

Chiffres exprimés en euros	Montant brut	Impôt dû	Montant net
Résultat courant	178.766.844	22.714.939	156.051.905
Résultat exceptionnel	1.052.210	-	1.052.210
Participation	(1.303.326)	-	-1.303.326
Déficit reportable imputable	(37.132.097)	(9.283.024)	(27.849.073)
Crédit d'impôt	-	(3.740.526)	3.740.526
TOTAL impôt		9.691.389	

6.5.2 - Fiscalité différée

Variations des accroissements / allègements futurs d'impôts :

Les accroissements/allègements futurs d'impôts sont calculés au taux standard IS de 25 %.

Les accroissements futurs sont indiqués en positif, les allègements futurs en négatif.

	Situation au 01/01/2025	Variation	Situation au 31/10/2025	Accroissement (+) / Diminution (-)
	Euros	Euros	Euros	
- Ecart de conversion actif	(2.134.240)	2.003.582	(130.658)	(32.665)
- Ecart de conversion passif	2.104.341	(1.876.387)	227.954	56.988
<u>Charges non déductibles de l'exercice :</u>				
- Participation des salariés	-	1.309.672	1.309.672	327.418
- Organic C3S	-	188.484	188.484	47.121
- Effort construction	-	92.044	92.044	23.011
<u>Provisions non déductibles :</u>				
- Provision perte de change	2.134.240	(2.134.240)	-	-
- Provision créances clients non déductibles	-	241.737	241.737	60.434
- Provision indemnité départ à la retraite	2.078.551	5.228.538	7.307.088	1.826.772
- Provision restructuration	3.351.023	(2.329.958)	1.021.065	255.266
- Autres provisions	-	-	-	-
TOTAL	3.123.132	2.723.472	10.257.386	2.564.346

7. INFORMATIONS DIVERSES

7.1 - EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL SALARIE ET INTERIMAIRE

Sur l'année 2025 (janvier à octobre 2025), l'effectif moyen du personnel est de 272 employés (186 pour l'exercice 2024).

Répartition des effectifs moyens par catégorie	
Ouvriers	0
Employés, techniciens, agents de maîtrise	3
Cadres et ingénieurs	269
Total	272

7.2 - IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANT LES COMPTES DANS LESQUELS SONT INTEGRES CEUX DE LA SOCIETE

En application de la 7ème Directive européenne et afin de satisfaire aux obligations d'information des actionnaires relative aux Groupes, il est chaque année mis à leur disposition le rapport présentant les comptes Keysight Technologies consolidés au niveau mondial.

Les comptes de Keysight Technologies France sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes de Keysight Technologies Inc., 1400 Fountaingrove Parkway, Santa Rosa, CA 95403, Etats-Unis d'Amérique.

Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés	
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus grand d'entités dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	Nom: Keysight Technologies Inc.
	Siège: 1400 Fountaingrove Parkway, Santa Rosa, CA 95403, Etats-Unis d'Amérique
	N° d'identification si entité française: N/A
	Lieu où des copies des entités consolidées peuvent être obtenues: les comptes consolidés de Keysight Technologies Inc. sont disponibles sur le site internet de Keysight https://investor.keysight.com/
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus grand d'entités dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	Nom: N/A
	Siège: N/A
	N° d'identification si entité française: N/A
	Lieu où des copies des entités consolidées peuvent être obtenues: N/A

7.3 - AVANCES ET REMUNERATIONS ALLOUEES AUX DIRIGEANTS

Conformément au PCG art. 833-17, l'information sur le montant des rémunérations allouées aux dirigeants n'est pas donnée dans l'annexe des comptes sociaux car elle permettrait d'identifier la situation d'un membre déterminé des organes de direction.

7.4 - ENGAGEMENTS EN MATIERE DE PENSIONS, RETRAITES ET INDEMNITES ASSIMILEES

Dans le but de couvrir les engagements en matière de retraite et indemnités assimilées, des versements de primes ou de cotisations sont effectués à des compagnies d'assurance. Ils permettent la constitution d'un fonds visant les engagements de l'entreprise vis-à-vis de ses salariés.

Les calculs des engagements en matière de retraite et indemnités assimilées sont effectués chaque année. La dernière évaluation a eu lieu au 31 octobre 2025. Elle s'analyse ainsi :

Fonds	Engagement actuariel au 31 octobre 2025	Actifs du fonds au 31 octobre 2025	Déficit au 31 octobre 2025
Indemnités de Fin de Carrière (IFC)	7.962 K€	655 K€	7.307 K€

La valeur actuelle des prestations en matière d'indemnités de fin de carrière a été calculée sur la base de plusieurs hypothèses, dont les suivantes :

- . taux d'actualisation de 3.7%;
- . table de progression salariale de 2% pour les non-cadres, et de même pour les cadres ;
- . âge de départ en retraite moyen de 62-64 ans pour les non-cadres, et de 65 ans pour les cadres ;
- . taux de charges sociales patronales de 48%.

Le montant de 7.307 K€ correspond aux indemnités de fin de carrière non couvertes par un contrat de répartition et figure au bilan de Keysight Technologies France au 31 octobre 2025.

7.5 - AUTRES ENGAGEMENTS EN MATIERE DE POLITIQUE SALARIALE

7.5.1 - Stock-options et actions gratuites :

Les salariés performants peuvent bénéficier d'un plan d'options d'achat d'actions ou d'attribution d'actions gratuites, accordé par la société Keysight Technologies Inc. sise aux Etats-Unis, conforme aux dispositions prévues aux articles 208-1 à 208-8-2 de la loi du 24 Juillet 1966 et étendues par l'ordonnance du 21 octobre 1986, la loi du 17 juin 1987 et l'instruction du 6 Mai 1988.

Il n'y a pas eu d'options exercées au cours de l'exercice par les employés de Keysight Technologies France.

Le nombre d'actions gratuites reçues par les employés de Keysight Technologies France au cours de l'année fiscale fut de 666. Le produit du nombre d'actions gratuites par le prix de l'action à la date d'obtention représente un montant de 91.954 euros. Les actions gratuites sont celles de la société Keysight Technologies Inc.

7.5.2 - Plan d'achat d'actions :

Le Plan d'Achat d'Actions du Groupe Keysight Technologies permet aux salariés d'acquérir des titres de la société Keysight Technologies Inc. deux fois par an à un cours préférentiel (remise de 15%). La remise est déclarée en avantage en nature.

7.6 - ENGAGEMENTS FINANCIERS

Sept contrats de couverture de change étaient ouverts au 31 octobre 2025. Ils étaient destinés à couvrir l'exposition de change relative aux dettes en dollars et en yuans chinois :

- . Contrat de swap de vente de 120.000.000 euros contre des dollars, au taux de 1,1766903, souscrit le 30 septembre 2025 et devant se dénouer le 10 novembre 2025.

- . Contrat de swap de vente de 9.557.719 euros contre des yuans chinois, au taux de 8,370198, souscrit le 30 septembre 2025 et devant se dénouer le 10 novembre 2025.
- . Contrat de swap d'achat de 10.000.000 euros contre des dollars, au taux de 1,164360, souscrit le 15 octobre 2025 et devant se dénouer le 10 novembre 2025.
- . Contrat de swap de vente de 104.000.000 euros contre des dollars, au taux de 1,158299, souscrit le 31 octobre 2025 et devant se dénouer le 8 décembre 2025.
- . Contrat à terme d'achat de 110.000.000 euros contre des dollars, au taux de 1,156472, souscrit le 31 octobre 2025 et devant se dénouer le 10 novembre 2025.
- . Contrat de swap de vente de 9.731.873 euros contre des yuans chinois, au taux de 8,220411, souscrit le 31 octobre 2025 et devant se dénouer le 8 décembre 2025.
- . Contrat à terme d'achat de 9.728.408 euros contre des yuans chinois, au taux de 8,223339, souscrit le 31 octobre 2025 et devant se dénouer le 10 novembre 2025.

7.7 - CAUTIONS DONNEES

Au 31 octobre 2025, il n’y a aucune caution accordée.

7.8 - ENGAGEMENTS DE CREDIT-BAIL

Il n’y aucun engagement de crédit-bail.

Engagements de crédit-bail		
Contrats de crédit-bail	Montant des redevances restant à payer à la clôture de l'exercice	Prix d'achat résiduel
Non applicable	Non applicable	Non applicable

7.9 - AUTRES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Autres engagements hors bilan		
Nature et objet des accords	Montant des risques et avantages attendus	Détail des garanties accordées
Non applicable	Non applicable	Non applicable

7.10 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes sont les suivantes :

Chiffres exprimés en euros	BDO PARIS	BEWIZ AUDIT
Honoraires afférents à la certification des comptes	49.850	49.850
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité	0	0
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité	0	0
Total	49.850	49.850

7.11 - TABLEAUX DES FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31 OCTOBRE 2025

Siège social	Capitaux propres en monnaie locale	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeur comptable des titres détenus				Montant des prêts et avances consentis par la société	Montant des engagements donnés par la Société	Chiffre d'affaires H.T. du dernier exercice (converti au taux moyen)	Résultats (bénéfice ou perte) du dernier exercice (converti au taux moyen)	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice	
			Brute	Nette								
1. Filiales détenues à plus de 50 %												
Keysight Technologies Czechia s.r.o.	République tchèque	22,079,141 Kč	100%	€	1,261,802	€	1,261,802	€ -	€ -	€ 6,822,856	£ 159,380	€ -
ESI UK Ltd. (1)	Angleterre	£ 580,425	100%	€	163,639	€	-	€ -	€ -	€ 4,368,557	€ 11,735,617	€ 13,110,648
ESI Software (India) Private Ltd. (2)	Inde	₹ 308,927,856	99%	€	1,757	€	1,757	€ -	€ -	€ 1,924,317	€ 25,480,721	€ -
Keysight Technologies Tunisie	Tunisie	TND 4,352,990	100%	€	322,536	€	322,536	€ -	€ -	€ 413,465	€ 7,161	€ -
ESI Group Beijing Co., Ltd. (1)	Chine	¥ (8,256,112)	100%	€	543,360	€	543,360	€ -	€ -	€ 4,617,404	€ (81,466)	€ -
ESI Nordics AB (1)	Suède	SEK 603,798	100%	€	575,783	€	129,439	€ -	€ -	€ 831,321	€ 40,337	€ 695,697
Open CFD Ltd. (1)	Angleterre	£ 217,612	100%	€	4,424,013	€	162,324	€ -	€ -	€ -	€ (9,415)	€ -
ESI Services Vietnam Co., Ltd. (1)	Vietnam	VND 1,972,334,131	100%	€	138,038	€	14,290	€ -	€ -	€ -	€ 11,594	€ -
Total des filiales détenues à plus de 50%				€	7,430,928	€	2,435,508	€ -	€ -	€ 17,053,602	€ 11,863,208	€ 13,806,345
2. Filiales détenues entre 10 et 50 %												
N/A												

- (1) Clôture comptable au 31 décembre 2025. Les renseignements indiqués sont issus des comptes sociaux non audités.
- (2) Clôture comptable au 31 mars 2026. Les renseignements indiqués sont issus des comptes sociaux non audités.